

LE DEVOIR



L'ENTREVUE

Louise Rozon,
l'ange gardien du consommateur
Page B 1

LES SPORTS

Sampras
s'incline devant Federer
Page B 4



Vol. XCI N° 115

LE MARDI 3 JUILLET 2001

87c + TAXES = 1\$

Milosevic ne veut pas d'avocat au début de son procès

AGENCE FRANCE-PRESSE ASSOCIATED PRESS

La Haye — Slobodan Milosevic, qui sera aujourd'hui sur le banc des accusés du tribunal pénal international (TPI) de La Haye, a refusé l'assistance d'un avocat pour cette comparution, au cours de laquelle seront énoncées les charges pesant contre lui pour la campagne de répression contre les Albanais du Kosovo en 1998 et 1999.

Après une discussion de trois heures avec le prisonnier, l'un de ses avocats, Zdenko Tomanovic, a fait savoir que l'ancien maître de Belgrade ferait une déclaration aujourd'hui. Mais on ne savait pas vraiment s'il comptait plaider coupable ou non coupable de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ni même s'il se présenterait en personne devant le TPI.

Milosevic « nous a informés qu'il ne voulait pas de défenseur présent demain. Nous le lui avons déconseillé mais c'est son droit », a déclaré le porte-parole du TPI Jim Landale.

Le tribunal permet aussi à un accusé de ne pas se présenter pour la lecture de l'acte d'accusation. En

VOIR PAGE A 8: MILOSEVIC

Louisiane, ô Louisiane!



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

LA LOUISIANE, en plus des démonstrations culinaires et de la scène qui porte son nom, se fait fanfare quotidiennement, pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles. L'État louisianais se joint au FIJM pour une troisième année consécutive. Le spectacle débute à 17h tous les jours et le cortège musical s'ébranle à partir du boulevard Maisonneuve. Un peu plus loin, rue Sainte-Catherine, on peut goûter aux mets louisianais qui nous sont offerts. La totale, quoi... Reportage complet sur le FIJM en page B 8.

Plus de cinquante familles cherchent toujours un toit

FABIEN DEGLISE LE DEVOIR

Le pire a été évité. Temporairement du moins. Au lendemain de la grande fin de semaine de démantèlement, caractérisée cette année à Montréal par une crise évidente du logement, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a dressé hier un bilan mi-figue mi-raisin des 48 dernières heures. Certes, l'opération de «sauvetage» menée par la Ville de Montréal pour les quelque 420 familles laissées sans domicile fixe au matin du 1^{er} juillet a permis, heureusement, d'éviter «les drames humains», reconnaît le Front. Mais, faute de mesures rapides et efficaces de la part de la Ville comme des gouvernements provincial et fédéral, cette «crise du logement», annoncée depuis plusieurs mois, risque

VOIR PAGE A 8: FAMILLES

Fièvre aphteuse

Les touristes tournent le dos à la Grande-Bretagne

MARYELLE DEMONGEOT CORRESPONDANTE DU DEVOIR A LONDRES

Le gouvernement britannique a annoncé la semaine dernière la réouverture d'un grand nombre de sentiers, à la suite d'une baisse importante du nombre d'animaux victimes de la fièvre aphteuse. Moins de cinq cas par jour, et parfois seulement un, ont été répertoriés au mois de juin, contre 50 en mars, lorsque la crise était à son apogée.

La nouvelle est arrivée au bon moment, l'industrie touristique britannique était menacée d'asphyxie. Un porte-parole de l'Agence britannique du tourisme a confié au *Devoir* qu'au mois d'avril dernier, l'organisation avait relevé une fréquentation des sites touristiques en baisse de 22 % par rapport à l'an passé et qu'elle s'attendait à une baisse de revenus comprise entre 10 et 20 % pour l'an 2001.

VOIR PAGE A 8: TOURISTES

Des raves politiquement correctes

FABIEN DEGLISE LE DEVOIR

Qualifiée d'attaque sournoise contre la culture des jeunes, l'intervention de la police dans les soirées raves de Montréal est plutôt perçue par les organisateurs de ces spectacles comme une menace directe à la survie d'une industrie, rentable, qui aujourd'hui est prête à tout pour assurer sa pérennité.

Stupeur et incompréhension: «les jeunes n'ont désormais plus le droit de faire la fête!». Au lendemain de l'annulation du *party* rave, baptisé Swirl, qui devait se tenir le 20 mai dernier au Stade olympique, la faune urbaine ne manquait pas de mots pour dénoncer le soudain revirement d'attitude des policiers envers ces «grandes messes» contemporaines dédiées à la musique électronique. Les adeptes des raves — ils sont plusieurs milliers à Montréal — ont été blessés. En réprimant de la sorte ces lieux de divertissement et de communion, le Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) venait de s'at-

On est loin de l'époque où les raves s'organisaient dans des hangars désaffectés

taquer, disaient-ils, à tout un pan de la culture et à la réalité d'une génération que les «vieux dirigeants politiques» ne peuvent de toute façon pas saisir.

Mis sur la sellette par cette interdiction de tenir une de ses six raves annuelles — pour cause de problème endémique de trafic de drogue lors de ces événements, selon la version officielle de la police —, Ricardo Cordeiro, président des Productions 514 et organisateur en chef du Swirl, aura encaissé le tout en silence. Une réserve nécessaire, estime-t-il aujourd'hui dans une lettre adressée au *Devoir*, «afin de mieux saisir les motifs qui ont poussé les autorités policières à exercer ce qui représente, en quelque sorte, un droit de veto sur ce type d'événement».

Facile à comprendre. L'annulation du Swirl lui a fait mal. Très mal. Financièrement surtout. 7000 billets avaient déjà été vendus, dont 2000 à l'extérieur de Montréal. En tout, 11 000 personnes étaient attendues au Stade ce soir-là. Pertes totales? 300 000 \$. On est loin de l'époque

VOIR PAGE A 8: RAVE

ACTUALITÉS

Les dollars de la souveraineté

Un an après avoir ouvert ses coffres aux dons des entreprises, le Bloc québécois en mesure tout le bénéfice... pour le mouvement souverainiste. Le Bloc peut désormais libérer partiellement le champ du financement populaire pour le Parti québécois et les militants s'essouffent moins à solliciter les mêmes donateurs.

■ À lire en page A 3

PLANÈTE

Le retour de Mia...
juste à temps
Page A 5



ACTUALITÉS

La fête du Canada tourne mal à Edmonton



Les Canadiens ont célébré la Fête du Canada un peu partout au pays mais principalement à Ottawa, sur la colline parlementaire, où Jean Chrétien a échangé vœux et poignées de mains. À Edmonton cependant, les célébrations ont dégénéré quand des fêtards ont brisé plusieurs vitrines au centre-ville. La police a procédé à 16 arrestations.

■ À lire en page A 2

INDEX

Annonces.....	B 6	Mots croisés.....	B 3
Avis publics.....	B 3	Météo.....	B 3
Culture.....	B 7	Planète.....	B 2
Éditorial.....	A 6	Religion.....	B 6
Idées.....	A 7	Sports.....	B 4
Monde.....	A 5	Télévision.....	B 7

ROULEZ, CHANSONS!

Bia, au bout de la route 138

Au pays de Gilles Vigneault, la faim de chanson est criante



Qu'elle chante à Montréal ou à Natashquan, Bia offre le même spectacle.

De Natashquan à Petite-Vallée, de Carleton à Saint-Fabien, les chanteurs chantent l'été durant. Le *Devoir* fait un bout de chemin en leur compagnie. Première étape au pays de Vigneault. Ou est-ce le Brésil?

SYLVAIN CORMIER

Natashquan — C'est tout de suite après le village. Quelques courbes de plus, l'entrée de la réserve montagnaise à Pointe-Parent et ça y est. La fin de la 138. Comme tous les gens de passage, on se croque le portrait sous le panneau vert, doigt pointé vers le mot fin. Comme pour signifier au souvenir: j'y suis arrivé. Cela dit, la route continue, elle. En gravier, jusqu'à la pointe géographique de Pointe-Parent. Parait qu'il y aura bientôt un pont pour aller encore plus loin, jusque dans les villages aux noms anglais de la Basse-Côte-Nord, Harrington Harbour, Mutton Bay. C'est ce que dit le vieux Montagnais rencontré sous le panneau, là pour cueillir le touriste bien mûr quand il tombe, histoire de lui soutirer le tour de baraque à prix d'ami. En baraque avec la mer en dessous, moi qui n'aime que l'asphalte avec des pneus dessus et mon diner de haut

VOIR PAGE A 8: BIA

• LES ACTUALITÉS •

Vente de TVA à Québec

Le CRTC se prononce cette semaine

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) doit se prononcer cette semaine sur le projet d'acquisition de Vidéotron par Québecor. Cette décision aura des conséquences importantes sur l'intégration de journaux et d'entreprises de télécommunication au sein d'un même conglomérat.

Le CRTC n'a aucun pouvoir de réglementation sur les journaux mais peut examiner les cas de propriétés croisées dans le monde des médias. Dans ce contexte, il peut établir des balises en vertu de ses pouvoirs en matière de télécommunication. «Étant donné l'importance de cette transaction et considérant tout ce qui serait propriété de Québecor, nous avons déjà mentionné que nous examinerons la question de la diversité des sources d'information au Québec», a déclaré une porte-parole du CRTC.

Le jugement aura aussi des conséquences au Canada anglais où les réseaux CanWest Global et CTV attendent la décision du CRTC au sujet du renouvellement de leur permis de diffusion.

Québecor possède des quotidiens, des hebdomadaires, des revues et une maison d'édition. TVA est le réseau de télévision le plus écouté au Québec. Il est aussi le propriétaire de Sun Media qui de-

vient plusieurs journaux au Canada anglais. «Il faudra surveiller ce que dira le CRTC à Québecor, a mentionné le porte-parole du groupe Friends of Canadians Broadcasting, Ian Morrison. Demandera-t-il, comme je le pense, que l'on maintienne l'indépendance de la rédaction de TVA par rapport à celles du Journal de Montréal [...] et des autres journaux? Si le CRTC le fait, il répètera sûrement quelque chose de similaire à CanWest et à CTV.»

Québecor s'est considérablement endetté pour acquérir le groupe Vidéotron, propriétaire de TVA, pour un montant de 5,4 milliards, en octobre. Québecor veut devenir un géant de la convergence médiatique. Jusqu'à maintenant, cette stratégie commerciale n'a profité à personne mais Québecor soutient que l'acquisition de TVA est cruciale à l'essor de son empire médiatique, Québecor Media.

Le conglomérat souhaite lancer cet automne une programmation de télévision numérique et interactive en employant la technologie de Vidéotron, ce qui lui permettrait de vendre des livres, des disques et d'autres produits.

Québecor a promis de maintenir l'indépendance des salles de rédaction lors des audiences du CRTC, en mars dernier.

«Nous n'avons aucune raison de croire que le CRTC ne tranchera pas en notre faveur», a ajouté M. Lavoie.

Orphelins de Duplessis

C'est réglé!

PRESSE CANADIENNE

Le Comité des orphelins de Duplessis a accepté, samedi, les grands paramètres du Programme de réconciliation nationale du gouvernement du Québec.

En assemblée générale spéciale, les membres du comité ont accepté à l'unanimité l'offre gouvernementale, qu'ils qualifient encore toutefois d'«insuffisante».

Ce programme implique la créa-

tion d'un fonds gouvernemental minimum de 25 millions et maximum de 37,5 millions, soit une compensation moyenne de 25 000 \$ par orphelin. Comme le stipule l'entente, ils renoncent à tenter toute poursuite contre l'Église catholique ou les communautés religieuses. Ils s'attendent toutefois à ce que l'Église et les communautés confirment leur adhésion au programme et que cette adhésion se traduira par une contribution financière.

La direction de l'Alliance se réunit sous la menace d'autres défections

PRESSE CANADIENNE

Calgary — D'autres défections, et l'expulsion possible des députés dissidents, pourraient faire dévier le cours de la rencontre des hauts dirigeants de l'Alliance canadienne, aujourd'hui à Calgary.

Les stratèges de l'Alliance comptaient discuter d'une proposition du leader, Stockwell Day, en faveur d'un référendum destiné à mesurer le degré d'intérêt des membres du parti envers une fusion avec les conservateurs.

Mais un autre député menace de quitter le parti dès demain, ce qui porterait le nombre de députés alliés favorables à la démission de M. Day à 12, soit le minimum requis pour obtenir le statut de parti officiel aux Communes. Le comité exécutif de l'Alliance doit débattre, dans le cadre d'une conférence téléphonique provisoirement fixée à jeudi,

d'une résolution visant à dépouiller les dissidents de leur carte de membre, s'ils sollicitent le statut de parti.

Samedi, M. Day avait laissé entendre que la possibilité d'expulser les dissidents serait à l'ordre du jour. Une telle expulsion permettrait au parti de garder le contrôle de l'actif détenu par leurs organisations de comté.

Mais dimanche, le leader de l'Alliance en Chambre, John Reynolds, minimisait l'importance que pourrait prendre cette question à la réunion, censée permettre de discuter de la stratégie du parti en prévision de la session parlementaire de cet automne. «Je ne sais pas d'où tout cela provient, a-t-il dit. En fait, il n'y a rien de nouveau, aussi je doute que cela fasse partie des discussions.»

Le député manitobain Inky Mark a indiqué qu'il déciderait demain s'il demeurerait membre



REUTERS

Stockwell Day

du caucus, ou se joindrait aux rebelles. Avec 12 membres, le groupe pourrait demander à être re-

connu comme une entité distincte, ce qui lui donnerait le droit de poser des questions en Chambre, des places au sein des comités et un budget des Communes.

M. Reynolds et d'autres dirigeants du caucus rencontreront également des membres de l'exécutif du parti pour discuter du projet de référendum. M. Day avait appelé, il y a deux semaines, à une telle consultation des membres de l'Alliance, consultation portant sur la formation soit d'un nouveau parti, soit d'une coalition électorale avec les conservateurs, afin de défaire les libéraux au pouvoir aux prochaines élections. M. Day n'avait pas caché qu'il préférerait l'option d'un nouveau parti.

Mais le leader du Parti conservateur, Joe Clark, a rejeté cette idée, destinée, selon lui, à détourner l'attention des difficultés internes de l'Alliance.

Extermination des juifs d'Europe

Les Alliés savaient dès mars 1942

ASSOCIATED PRESS

Washington — Des documents secrets américains, récemment déclassifiés et rendus publics hier, mettent en lumière les informations dont disposaient les puissances occidentales sur les projets nazis d'extermination des juifs d'Europe, et à quelle date ils en disposaient, dès mars 1942.

Il s'agit de la traduction en anglais d'un télégramme diplomatique du chargé d'affaires chilien à Prague, dans lequel il fait état de projets allemands d'exterminer les juifs: «Il a été décidé d'exterminer tous les juifs, d'en envoyer certains en Pologne et d'autres vers la ville de Terezin, tout en cherchant un endroit plus éloigné», écrit le consul Gonzalo Montt Rivas à son gouvernement.

Les services secrets britanniques ont intercepté cette dépêche et l'ont

transmise à leurs homologues américains en mars 1942, précisent les responsables des Archives nationales américaines. Elle a été reçue par les services du Coordinator of Information (CIO), l'organe prédécesseur de la CIA. Les textes n'apportent en revanche pas la preuve que d'autres responsables américains en aient eu connaissance à ce moment-là.

«La question suivante est pour quoi notre gouvernement, sans parler des Britanniques, n'a rien fait en réponse à cela», estime Elizabeth Holtzman, membre de la commission supervisant les dossiers du temps de la guerre. «Les Alliés n'ont jamais prévenu les juifs d'Europe d'un projet de génocide. Une mise en garde n'aurait pu arrêter l'Holocauste, mais aurait pu sauver des vies», ajoute Thomas H. Baer, également membre de la commission.

Métro de Paris

Alstom et Bombardier remportent le contrat

Les livraisons doivent débuter en 2005 et être terminées en 2015

ASSOCIATED PRESS

Paris — Alstom a annoncé hier avoir remporté un contrat de 435 millions d'euros (600 millions \$ CAN) sur les 695 millions alloués à un consortium comprenant également Bombardier et Technicatome, pour la fourniture de 161 métros, soit 805 voitures, à la Régie autonome des transports de Paris (RATP).

La RATP compte ainsi remplacer environ 40 % de sa flotte à partir de 2005. Les nouveaux trains, baptisés MF2000, seront composés de cinq voitures, chacune ayant une capacité comprise entre 92 et 112 passagers assis, précise dans un communiqué la société

française d'infrastructures pour l'énergie et le transport.

Les métros qui doivent être remplacés datent de plus de 30 ans. Les nouveaux seront plus confortables, moins bruyants et dotés d'une climatisation. Ils seront fabriqués à Valenciennes (Nord).

Les essais commenceront sur la ligne 2 du réseau parisien en décembre 2003, avant la production en série à partir de la mi-2004 et la livraison du premier train de série pour la ligne 2 en décembre 2005. Les livraisons des trains destinés à la ligne 5 doivent commencer à la mi-2008 et celles de la ligne 9 à la mi-2011. Elles s'achèveront en 2015.

LE LEXUS RX 300 2001



Édition limitée. Possibilités sans limites.

Le RX 300 a été le premier utilitaire sport à atteindre le parfait équilibre entre la berline de luxe et le tout-terrain. Doté de caractéristiques spéciales comme un dispositif de contrôle de dérapage du véhicule, quatre roues motrices, un régulateur de traction et des freins ABS, le RX 300 Édition limitée saura répondre à vos moindres attentes et plus encore. Sachez qu'en optant pour l'achat ou la location-bail d'un RX 300 Édition limitée, vous en aurez encore plus pour votre argent, 2 250 \$ de plus, en fait ! Les deux versions comprennent : intérieur en cuir, sièges avant chauffants, panneau de toit transparent et rétroviseurs à atténuation électrochromique. L'Édition Luxe vous propose des garnitures en ronce de noyer, tandis que l'Édition Sport est rebaussée de garnitures en aluminium brossé (et d'un aileron arrière). Le tout dans un véhicule qui peut vous transporter à peu près n'importe où. Pas mal pour une édition qu'on appelle limitée... 1 800 26-LEXUS • www.lexus.ca

LE RX 300 ÉDITION LUXE
575 \$* Au prix de
PAR MOIS 51 250 \$

LE RX 300 ÉDITION SPORT
585 \$* Au prix de
PAR MOIS 51 850 \$

À la conquête de la perfection.



*Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe B). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 51 250 \$ - Accepté ou échec équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 575 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si couvert au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option. Le taux d'intérêt de 5,9 % s'applique à des plans de location de 36 mois de Toyota Crédit Canada sur approbation du crédit pour les véhicules Lexus RX 300 2001 neufs. Cette offre s'applique uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et elle ne peut être combinée à aucune autre offre. EXEMPLE DE PAIEMENT: RX 300 (Groupe C). Taux d'intérêt de 5,9 % - Durée: 36 mois - PDSF: 51 850 \$ - Accepté ou échec équivalent: 9 900 \$ - Mensualité de location: 585 \$ - Dépôt de garantie: 500 \$ - Limite de kilométrage: 24 000 km par an. Frais de 0,15 \$ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 \$ par kilomètre si couvert au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation, assurance et toutes taxes applicables en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 31 juillet 2001. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Financement des partis politiques

L'argent des entreprises soulage le mouvement souverainiste

En acceptant les dons des entreprises, le Bloc québécois cesse de dédoubler la sollicitation auprès des partisans du Parti québécois

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Un an après avoir ouvert ses coffres aux dons des entreprises, le Bloc québécois en mesure tout le bénéfice... pour le mouvement souverainiste. Le Bloc peut désormais libérer partiellement le champ du financement populaire pour le Parti québécois et les militants s'essouffent moins à solliciter les mêmes donateurs.

Au cours d'une entrevue avec *Le Devoir* au début du mois, le chef Gilles Duceppe avait indiqué que les dons provenant des entreprises totalisaient environ 10 % du total levé par le Bloc québécois. Le député Pierre Paquette, qui était vice-président du parti, parle d'environ un huitième (12,5 %) mais se base sur des chiffres incomplets. Le Bloc avait récolté 1,3 million en 1999, mais le financement augmente considérablement lors d'une année d'élections.

Le Bloc québécois accepte seulement depuis janvier 2000 les dons d'entreprises bien que la loi régissant le financement des partis politiques fédéraux le permette sans restriction. Le Bloc s'imposait volontairement les règles du financement populaire en vigueur au Québec où seuls les dons de particuliers sont permis. Après un débat déchirant lors de son

congrès, le parti avait décidé par une mince majorité d'accepter l'argent d'entreprises, quoiqu'en s'imposant un plafond de 5000 \$ par don.

Tous les partis politiques ont jusqu'à minuit ce soir pour déposer leur rapport financier annuel à Elections Canada. Les chiffres officiels pour le Bloc québécois seront donc connus demain; on saura alors le montant exact des dons de sociétés reçus.

Question d'équité

Déjà, Yvan Loubier, député de Saint-Hyacinthe-Bagot, a indiqué au *Devoir* qu'il avait récolté entre 15 000 et 20 000 \$ auprès d'entreprises de sa circonscription. Deux entreprises auraient versé la somme maximale permise par le parti, soit 5000 \$, et M. Loubier estime qu'elles auraient probablement donné plus si le plafond n'avait pas existé.

«C'est bon certain car c'est sur une campagne [électorale] dont le coût total est autour de 54 000 ou 55 000 \$. Mais ça dépend des comités. Moi, j'ai beaucoup d'entreprises dynamiques dans mon comté, beaucoup de PME.»

M. Loubier était l'un des ardens défenseurs de l'ouverture des caisses de son parti à l'argent d'entreprise. Il croit qu'il s'agit d'une question d'équité. Et qu'il fallait une fois pour toutes que les partis sur la

Yvan Loubier
BRODEUR & POITRAS

scène fédérale se battent à armes égales. «Les entreprises m'avaient déjà dit: "Si tu les acceptes [les dons d'entreprises], je te donnerais un peu plus." J'en avais pris bonne note et, lors de la dernière campagne électorale, je les ai sollicitées. Effectivement, on m'a donné plus.»

En occupant un espace de financement auquel le Parti québécois n'a pas accès, le Bloc libère le champ du financement populaire et diminue le dédoublement, fait valoir M. Loubier.

«On ne se le cachera pas. La plupart des détracteurs de l'ouverture

du financement aux sociétés vont l'admettre aussi. Depuis 1993, ce n'est pas de la concurrence, mais on [le Bloc et le PQ] s'adresse aux mêmes gens. A un moment donné, il y a une limite à nos militants à donner. Surtout quand les objectifs de financement sont de 14 900 \$ [par circonscription] pour le Bloc et plus de 25 000 \$ pour le Parti québécois. Ça commence à faire de l'argent.»

Au Parti québécois, on ne fait pas exactement la même lecture de la situation. C'est surtout le Bloc qui était désavantagé par le dédoublement, pense le nouveau directeur général, Raymond Bréard. «Nous, on n'a pas vu de changement cette année, on a atteint nos objectifs, soit 2,5 millions dans nos comités et un million au niveau national. Ça peut favoriser le Bloc, effectivement, parce qu'on sursollicitait nos membres. On avait notre structure de financement et le Bloc venait faire sa campagne à l'automne.»

Des machines à financement

M. Loubier avance aussi que le financement par les sociétés étant plus facile parce qu'il s'agit d'un espace vierge pour les souverainistes, les militants se fatiguent moins à solliciter. Ils n'ont plus «la langue à terre».

«On ne fait que du financement. À un moment donné, il faut faire de

l'action politique et de la réflexion politique. Quand vous devenez des machines à financement quand vous êtes militant pour un parti, à un moment donné, ça prend pas de temps que vous commencez à décrocher. Vous démontrez moins de ferveur et, quand arrive un rendez-vous historique comme le référendum ou comme l'élection du Parti québécois ou la nôtre, eh bien vous êtes épuisé. Ça donne de l'espace, ça donne du répit aussi.»

La députée Francine Lalonde, qui s'était farouchement opposée à l'acceptation de dons d'entreprises parce qu'elle y voyait une trahison de l'héritage de René Lévesque, n'aime pas ce raisonnement. «Ce n'est pas un argument auquel je me rendrais du tout parce que, pour moi, c'est fondamentalement un parti populaire, de masse, comme le Bloc québécois soit financé très, très majoritairement par ses membres et ses amis.»

Elle dit avoir «presque complètement» évité l'argent des sociétés, «sauf deux petites exceptions». «Sauf que je dois vous dire qu'on en a beaucoup reparlé dans le comté. C'est certain que, comme c'est la position officielle du Bloc, ça rend plus difficile le financement pour ceux qui le font [exclure les dons de sociétés]. Alors, j'ai parfois sollicité, pour de petits montants, des entreprises. Mais je dois vous dire que dans l'est de l'île [de Montréal], es-

Francine Lalonde
ARCHIVES LE DEVOIR

sentiellement, la situation demeure la même qu'avant.»

M. Loubier, qui était président de la campagne nationale de financement auprès des entreprises l'année dernière, estime que le Bloc québécois «n'a pas fait le plein». «On n'a pas eu le temps de tout faire, et c'était la première année. Mais il y a un potentiel qui est là et je pense qu'on ne doit pas être gêné d'aller le chercher, surtout que les dangers sur le plan démocratique, on les a circonscrits en créant un fonds à part pour les dons d'entreprises et en plafonnant les dons.»

Sondage

Les Canadiens sont de grands utilisateurs d'Internet

PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens se classent au troisième rang des plus grands utilisateurs d'Internet au monde — avant les Américains, révèle une nouvelle étude effectuée auprès de 36 pays.

60 % des Canadiens sondés ce printemps ont dit utiliser Internet, contre 57 % des résidents des États-Unis. Seuls la Norvège, avec 63 % et le Danemark, avec 62 %, ont un plus grand taux d'utilisation.

L'étude du commerce en ligne, menée par les firmes Léger Marketing et Taylor Nelson Sofres Interactive, dont les résultats ont été transmis au quotidien *The Globe and Mail*, permet de constater que les Canadiens se servent fréquemment d'Internet pour acheter biens et services, mais aussi qu'ils sont inquiets à l'idée de fournir des informations relatives à leur carte de crédit sur Internet, et préoccupés par la sécurité des transactions en général.

Au Canada, Léger Marketing a interrogé 3009 personnes, tandis que 42 000 autres personnes ont été sondées dans les autres pays, entre les mois de mars et mai. Chez les utilisateurs canadiens d'Internet questionnés, 18 % ont dit avoir fait des achats en ligne le mois précédent.

De plus, 20 % des utilisateurs canadiens avaient acheté ou commandé des biens ou des services dans un magasin ayant pignon sur rue, à la suite de démarches effectuées d'abord sur Internet.

Ces résultats «confirment que le commerce en ligne est de plus en plus accepté par les consommateurs». Cette nouvelle façon de magasiner comporte «un potentiel énorme», a commenté Jean-Marc Léger, le président de Léger Marketing.

L'enquête permet d'apprendre que 60 % des utilisateurs d'Internet sont des hommes et 40 % des femmes, et qu'environ 15 % des personnes interrogées prévoient acheter ou commander des biens et des services via Internet au cours des six prochains mois.

Les livres constituent l'achat le plus courant sur Internet au Canada. Ils représentent 24 % des transactions. Suivent les vêtements (15 %), et l'équipement d'ordinateur (11 %). Les voyages sont une des plus importantes catégories en termes d'argent dépensé par Internet.

Clonage humain

Les Raéliens sont forcés de mettre fin à leurs expériences aux États-Unis

LE DEVOIR

L'Agence fédérale de contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques des États-Unis a pris au jour un laboratoire clandestin dans le nord de l'État de New York dans lequel les scientifiques raéliens s'adonnaient à des travaux de recherche en rapport avec le clonage. Les autorités américaines ont dès lors interdit à Raël et à ses disciples toute recherche en ce sens tant que le Sénat américain ou les tribunaux n'auront pas établi des règles précises en ce domaine.

Il y a environ deux semaines, le président Georges Bush a donné son appui à un projet de loi déposé au Congrès et visant à l'interdiction de toute forme de clonage humain, y compris l'utilisation d'embryons clonés à des fins thérapeutiques.

Brigitte Boisselier, une chimiste qui fait partie du Mouvement raélien, a confirmé la directive reçue des autorités américaines ainsi que la décision de son grou-

pe de respecter la requête des autorités américaines. Elle s'est d'ailleurs dite étonnée de la découverte de ce laboratoire qui fonctionnait de façon tout à fait discrète et clandestine. La trouvaille a été obtenue en fait par l'écoute électronique.

On se souvient que les Raéliens avaient comparu devant un comité du Sénat américain il y a quelques mois pour faire valoir leur point de vue. Selon la théorie raélienne, le clonage serait la voie toute désignée pour atteindre l'immortalité, en prenant une molécule du corps pour recréer un être tout à fait identique à l'original.

À défaut de pouvoir donner libre cours à leurs expériences aux États-Unis, les Raéliens entendent s'installer dans un autre pays. La société Clonaid, une entreprise émanant des Raéliens entend répondre à la demande d'un couple américain dont l'enfant est décédé à l'âge de 10 mois à la suite d'une opération chirurgicale au cœur.

EN BREF

Hausse du salaire minimum au Nouveau-Brunswick

(PC) — Le salaire minimum au Nouveau-Brunswick augmente de 15 cents pour passer à 5,90 \$. Il s'agit d'une deuxième augmentation depuis le 1^{er} janvier 2000. Le premier ministre Bernard Lord a promis d'augmenter le salaire minimum à 6 \$ de l'heure d'ici à la fin de son mandat.

Boutros-Ghali dans Charlevoix

(PC) — La région de Charlevoix accueille le secrétaire général de la francophonie et ex-secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali. Celui qui dirigeait l'ONU jusqu'en 1997 ne s'y trouve pas en visite officielle mais plutôt en vacances. Quelques personnes l'accompagnent durant son séjour au Manoir Richelieu.

Relais
d'affairesRELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAITRES HOTELIERSLAURENTIDES SAINTE-ADELE
HÔTEL L'EAU À LA BOUCHEChambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné *Table d'Or du Québec en 1998* et *America's Top Table 1998* numéro 1 au Québec par *Gourmet Magazine*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leualabouche.com 450-229-2991

MONTÉRÉGIE
SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEUHOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS
& SPA GIVENCHY

Vous êtes unique, votre séjour le sera aussi dans cette hostellerie de charme, au cœur de la Vallée du Richelieu. Dans cette demeure ancestrale, jaillissant d'un écoinçon de verdure, où règne calme, confort et raffinement, chacun n'a qu'une mission: vous satisfaire. Suites luxueuses avec foyer, bain thérapeutique double et balcon avec vue imprenable sur le Richelieu et le Mont St-Hilaire, cuisine régionale gastronomique, prestigieuse cave à vins, Irish Bar avec plus de 150 single malt et grands portos, cellier pour dégustation, salles de réunions et réceptions, chapelle sur île privée pour les célébrations de mariage, courts de tennis, terrains de golf à proximité et Spa Givenchy, de renom international, avec bains et piscine intérieure à l'eau de la mer de Champlain comprenant onze salles de traitements, deux saunas, et une salle de remise en forme.

Différents forfaits sont à votre disposition.
www.lestroitstilleuls.com (514) 856-7787Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322
ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.comOlivieri
librairie • bistroCOMMENT FAIT-ON ENTRER
UN BISTRO-TERRASSE
DANS UNE LIBRAIRIE ?
VENEZ VOIR !!5219, Côte-des-Neiges
Métro Côte-des-Neiges
Tél. : 514-739-3639
Fax : 514-739-3630
service@librairieolivieri.comiso
famillesPour obtenir plus d'informations
ou pour recevoir un formulaire de candidature :

1 800 463-2851

iso.familles@csf.gouv.qc.ca

www.csf.gouv.qc.ca

loto-québec

649	Tirage du 2001-06-30	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 000 000,00 \$	
5/6+	6	98 324,20 \$	
5/6	235	2 008,30 \$	
4/6	13 149	68,80 \$	
3/6	234 583	10,00 \$	
Numéro complémentaire: 44		Ventures totales: 13 952 884 \$ Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$	

49	Tirage du 2001-06-30	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	4	12 500,00 \$	
5/6	47	500,00 \$	
4/6	1 695	50,00 \$	
3/6	25 543	5,00 \$	
Numéro complémentaire: 13		Ventures totales: 589 344,00 \$	

649 +	Tirage du 2001-06-30	GAGNANTS	LOTS
11	34	47	48
GAGNANTS		LOT	
40		250,00 \$	

7	Tirage du 2001-06-29	GAGNANTS	LOTS
08	18	22	29
GAGNANTS		LOTS	
7/7		0	
6/7+		6	
6/7		100	
5/7		6 879	
4/7		145 662	
3/7+		135 404	
3/7		1 218 012	
Numéro complémentaire: 17		partic. gratuite	
Ventures totales: 17 879 226 \$		Prochain gros lot: 12 500 000 \$	

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

Extra NUMÉRO 760587 LOT 100 000 \$

Extra NUMÉRO 261408 LOT 100 000 \$

Le jeu doit rester un jeu

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

• LES ACTUALITÉS •

Célébrations du 1^{er} juillet

Malgré le mauvais temps, l'esprit était à la fête d'un bout à l'autre du pays

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le 134^e anniversaire de la Confédération canadienne a été célébré de multiples façons. Les célébrations, qui avaient commencé au lever du jour à Terre-Neuve dans un silence respectueux interrompu uniquement par les voix de quelques dizaines de citoyens qui entonnaient l'hymne national, se sont terminées 24 heures plus tard à Edmonton dans le brouhaha d'un party digne des saloons du far west d'antan avec une trentaine de vi-

trines fracassées, quelques blessés et 16 arrestations.

Entre ces deux extrêmes, malgré les vents et la pluie, la fête du Canada a été célébrée un peu partout, mais surtout à Ottawa. Tout au long de la journée, des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées sur la colline parlementaire pour assister aux cérémonies protocolaires et aux spectacles qui furent par ailleurs retransmis en direct et en reprises sur les chaînes de la télévision d'État en français et en anglais. La cavalerie de la gendarmerie et le landau vice-royal

transportant le gouverneur général Adrienne Clarkson et son époux furent bien sûr le clou de la cérémonie protocolaire.

Le premier ministre Jean Chrétien, l'esprit tout à fait à la fête a souligné qu'il présidait cet événement pour la huitième fois et que c'était meilleur d'une fois à l'autre, malgré la pluie. Rien dans ses remarques ne laissait entendre que cette fois il s'agissait de son chant du cygne; bien au contraire, on a vu M. Chrétien se mêler à la foule et distribuer généreusement les «happy birthday». La Presse canadienne citait même hier un proche collaborateur du premier ministre disant que, si dans deux ans le contexte lui demeure aussi favorable que maintenant, nul doute qu'il se représentera pour un quatrième mandat.

Le premier ministre avait d'ailleurs commencé la journée à Wakefield, un petit village de l'Outaouais où sont inhumés les restes de Lester B. Pearson, qui était premier ministre lorsque M. Chrétien fit son entrée en politique fédérale. C'est à lui, a-t-il répété hier sous un parapluie aux couleurs du parti libéral, qu'il doit d'être devenu lui aussi premier ministre. M. Pearson, en plus de nommer M. Chrétien ministre, fut le premier à proposer un rôle de gardien de la paix pour le Canada, ce qui a valu du reste un prix Nobel. Il est également celui à qui les Canadiens doivent le drapeau unifolié, obtenu après d'âpres luttes parlementaires.

Ce 1^{er} juillet a par ailleurs été l'occasion d'inaugurer à Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard un centre d'interprétation de la naissance de la confédération canadienne, un projet dans lequel Ottawa a mis huit millions. On sait que c'est dans cette petite ville que les pères de la confédération se réunirent en 1864 pour jeter les bases d'un projet confédéral.

À Montréal

À Montréal, il y a eu un défilé rue Sainte-Catherine qui aurait attiré environ 20 000 personnes. La pluie était au rendez-vous dans la métropole également. On a célébré en outre dans certains quartiers et dans le Vieux-Port avec



Les participants au défilé, à Montréal, ont rivalisé d'originalité pour attirer l'attention des quelque 20 000 spectateurs venus célébrer la Fête de la Confédération.

Serge Savard, Marc Garneau, Alfonso Gagliano et le lieutenant-gouverneur Lise Thibault.

À Côte-Saint-Luc, les autorités municipales ont inauguré un monument à la mémoire de Pierre Elliott Trudeau, qui fut député de cette communauté pendant 16 ans et premier ministre pendant une douzaine d'années. Son fils Sacha, des amis, des députés et sénateurs ont assisté à la cérémonie. Le 1^{er} juillet fut célébré à Québec par la troupe du 22^e régiment et sa mascotte sur la terrasse. Le Mouvement de libération nationale de Raymond Villeneuve est venu exprimer son désaccord, sans que cela ne dégénère en affrontement physique.

Si le vent a causé l'annulation

des feux d'artifice à Ottawa, ce ne fut d'une certaine façon que partie remise pour les coups d'éclat, puisqu'aux petites heures du matin à Edmonton, quelque 1200 fêtards en sortant des bars ont fracassé ce qui se trouvait sur leur route, vitrines, cabines téléphoniques, boîtes à lettres. Les policiers ont utilisé le poivre de Cayenne. Il y eut 16 arrestations.

Comme c'est l'habitude, la fête du Canada fut célébrée à l'étranger. À Los Angeles, le consul canadien avait invité le premier ministre Ralph Klein d'Alberta pour une célébration avec 300 autres Canadiens. Le consul Colin Robinson entend lancer la tradition d'inviter chaque année le premier mi-

nistre d'une province différente. Le ministre Stéphane Dion se trouvait pour sa part à l'ambassade du Canada à Moscou. Le ministre Brian Tobin dirigeait par ailleurs une délégation terre-neuvienne à Beaumont-Hamel en France pour célébrer le 90^e anniversaire d'une bataille pendant la Première Guerre mondiale au cours de laquelle la plupart des 800 soldats faisant partie du Régiment de Terre-Neuve avaient péri. Terre-Neuve était alors une colonie britannique et ne faisait pas partie du Canada. C'est pure coïncidence si la commémoration de cet événement arrive un 1^{er} juillet.

D'après Presse Canadienne



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Les parapluies, unifoliés ou fleurdelisés, n'étaient pas qu'un accessoire décoratif, dimanche, rue Sainte-Catherine, au défilé de la Fête du Canada qui s'est déroulé en bonne partie sous la pluie.

La recherche d'emploi se complique pour les personnes licenciées de Nortel

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Il devient de plus en plus difficile pour les personnes licenciées par les entreprises technologiques de se trouver un emploi.

Un exemple: Nortel Networks. La compagnie a effectué 30 000 mises à pied cette année. Les victimes de la première saignée de Nortel Networks, en janvier, avaient pu assez facilement trouver un nouvel employeur.

Ainsi Kirsten Watson. Elle et ses collègues d'Ottawa ont envoyé une série de courriels et mis sur pied un site Internet pour diffuser leur curriculum vitae.

Onze jours après son licenciement, Mme Watson avait organisé une journée «changement de carrière» dans une brasserie d'Ottawa afin de permettre à d'éventuels recruteurs de rencontrer les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

«Nous voulions garder la tête haute», explique Mme Watson. «Nous venions de chez Nortel. Nous croyions que cela devait être impressionnant car Nortel n'engage pas n'importe qui.»

Moins de 30 jours plus tard, 95 % des participants à cette activité, dont Mme Watson, avaient trouvé un nouveau travail. «Ce fut formidable. Il y a eu des gens qui ont signé des contrats sur-le-champ», raconte-t-elle. Toutefois, les temps ont changé. Le marché du travail est au ralenti.

«En janvier, quand j'ai été licenciée, les choses étaient différentes», reconnaît Mme Watson. Les gens

sont maintenant plus inquiets tout simplement à cause du grand nombre de mises à pied. Ils tentent de déterminer quelles entreprises continuent d'embaucher.»

Récemment, une autre «journée carrière» organisée par Mme Watson a attiré plus de 400 demandeurs d'emploi mais seulement 15 entreprises, 15 de moins qu'en janvier. Les recruteurs étaient plus exigeants et un certain nombre de candidats sont retournés chez eux déçus.

«C'est difficile dans mon domaine», soutient Andrey Bechamp, conceptrice d'interfaces informatiques chez Nortel avant d'être licenciée en mai. «J'ai de l'expérience en infographie et en conception de site multimédia. Retourner à mes racines n'est pas difficile mais trouver le même poste qu'à Nortel, c'est presque impossible.»

Lesley Anderson a perdu son emploi lorsque Cognos a licencié 300 personnes en juin. Elle n'a toujours pas trouvé de travail mais ne se décourage pas. Elle demeure en contact avec d'anciens collègues, échangeant des conseils et les rencontrant à des déjeuners «d'affaires». «Je pense mes blessures en relevant de nouveaux défis, mentionne-t-elle. La force réside dans le nombre.»

Réorienter une carrière peut devenir une solution si le secteur des nouvelles technologies ne se relève pas des récents chamboulements. «Je sais que la situation économique va s'améliorer, espère Mme Anderson. Il s'agit de savoir ce qu'on va faire en attendant.»

Pétrole: coller aux marchés, la nouvelle stratégie de l'OPEP

GÉRALDINE AMIEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), décidée à empêcher les variations extrêmes des cours du brut, a adopté depuis plusieurs mois une nouvelle stratégie: coller aux marchés.

Le cartel a convoqué aujourd'hui à Vienne une conférence extraordinaire de ses ministres, un mois exactement après leur dernière rencontre, pour évaluer la situation sur les marchés pétroliers après un mois de suspension des exportations irakiennes.

«Le principal message de la conférence du 3 juillet est, pour l'OPEP, de démontrer qu'elle n'hésite pas à se réunir aussi souvent que nécessaire afin de suivre l'évolution du marché au plus près», souligne Pierre Ter-

zian, directeur de l'hebdomadaire spécialisé Pétrostratégies.

Abandonnant le rythme de deux réunions par an, le cartel s'est réuni quatre fois en 2000 et quatre fois depuis le début de cette année. Certains observateurs évoquent même une nouvelle réunion des ministres du Pétrole au mois d'août, alors qu'une conférence est déjà inscrite à l'agenda en septembre.

Pour l'expert de Pétrostratégies, cela confirme la nouvelle approche de l'organisation: coller aux marchés et garder l'œil fixé sur les prix.

«Ils n'ont pas d'autre option que celle de se rencontrer régulièrement et souvent», estime de son côté Lawrence Eagles, analyste pétrolier de la maison de courtage londonienne GNI.

Car le marché évolue très vite et «une réunion tous les six mois ne leur permet plus de suivre le mouve-

ment», note Paul Spedding, expert de la banque d'affaires Dresdner Kleinwort Wasserstein à Londres.

A ces réunions de plus en plus fréquentes, l'OPEP a ajouté depuis mars 2000 un nouvel outil: le mécanisme d'ajustement.

Ce mécanisme prévoit de réduire la production de brut de 500 000 barils par jour si les prix du panier OPEP (un panachage de sept bruts) descendent au-dessous de 22 dollars le baril pendant dix jours ouvrables consécutifs ou de l'augmenter d'autant si les cours sont supérieurs à 28 dollars pendant 20 jours.

La nouvelle approche de l'OPEP «réflète la période d'incertitudes économiques: personne ne peut prédire ce qui va se passer aux États-Unis d'ici la fin de l'année, ni même en Europe», relève Lawrence Eagles.

Concours

LE DEVOIR

SOLO BEC
TOURS INC.

GAGNEZ un voyage pour 2 au

TICINO

Découvrez les chaleureux lacs suisses et italiens

de la Suisse Italienne

Séjournes à Lugano



7 nuits à l'HÔTEL ALBATRO



Madonna del Sasso



VOYAGE POUR 2 D'UNE VALEUR DE 2 850 \$ INCLUANT :

• Billets d'avion aller/retour Montréal/Zurich/Montréal • 8 jours, 7 nuits à l'hôtel Albatro de Lugano • 2 places de train d'une durée de 8 jours pour visiter la Suisse.

TICINO

SOLO BEC
TOURS INC.

Enfin les vacances. À vous la Suisse.

LE DEVOIR

Retourner par la poste à
Concours Ticino
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 10 août 2001 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le 8 août 2001.

Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans ou plus.

Un seul coupon par enveloppe. Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir.

Nom :

Adresse :

Ville : App. :

Code postal :

Téléphone : (résidence) (bureau)

Courriel :

Question mathématique : (77+23) - (25+25) =

Abonné au Devoir : oui non

LE DEVOIR

LE MONDE

Irlande du Nord



L'Assemblée locale d'Irlande du Nord a pris acte hier de la démission de David Trimble de son poste de premier ministre.

L'IRA n'a pas désarmé

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Un rapport indépendant a confirmé l'absence de désarmement effectif de la part de l'IRA, hier en Irlande du Nord, où dirigeants catholiques et protestants se rejettent mutuellement la responsabilité de la nouvelle crise politique.

L'impasse semblait réelle après la démission dimanche du premier ministre de la province David Trimble, qui reproche à l'IRA de n'avoir pas respecté l'accord de paix d'avril 1998 en n'abandonnant pas ses armes, malgré son strict cessez-le-feu observé depuis juillet 1997.

La démission du chef protestant, dont l'Assemblée locale a officiellement pris acte hier, a été confortée par un nouveau rapport de la commission indépendante chargée de contrôler le désarmement des milices nord-irlandaises.

Le rapport, rédigé par le général canadien John de Chastelain, confirme qu'à ce jour aucune arme n'a été déposée et que rien ne permet à ce stade de savoir «quand et comment l'IRA mettra ses armes hors d'usage».

Pour autant, le rapport de Chastelain n'est pas complètement négatif. Il souligne que l'IRA accepte de «continuer son dialogue» sur le désarmement «aussi longtemps que le processus politique se poursuit».

Malgré tout, M. Trimble a immédiatement affirmé que ce document confortait sa décision de démissionner. Et devant la chambre des Communes à Londres, il a une nouvelle fois durci le ton, prévenant que les unionistes ne toléreraient aucune nouvelle concession aux républicains en matière de réforme de la police tant qu'il n'y aurait pas de progrès sur le désarmement.

Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, John Reid, «ne se rend-il pas compte que la seule façon de voir cette obligation honorée est de dire clairement aux républicains qu'ils vont payer s'ils ne remplissent pas leurs obligations», a demandé M. Trimble.

Peu avant, M. Reid avait lu aux députés une déclaration dans laquelle il ne cachait pas la gravité

de la situation dans la province, «sombre et grave» selon lui.

«Dans les semaines à venir, nous devons tous montrer que c'est la politique, et non la violence, qui l'emportera», a-t-il plaidé, appelant chaque partie à honorer la totalité de ses engagements.

Le ministre a implicitement appelé le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, à utiliser son «influence spéciale» envers la milice pour l'amener à faire un geste dans les prochaines semaines.

M. Reid a par ailleurs confirmé qu'il allait lancer une nouvelle série de négociations dès cette semaine. Et que faute d'un compromis d'ici le 12 août, il serait obligé de convoquer de nouvelles élections.

La tâche sera rude car de l'autre côté, l'aile politique de l'IRA, le Sinn Féin, a rejeté la responsabilité de la crise actuelle sur les protestants et le gouvernement britannique. Et signifié qu'il attendait lui aussi des gestes, en particulier sur le retrait de l'armée britannique et la réforme de la police, accusée de partialité en faveur du camp protestant.

Officiellement, les acteurs nord-irlandais ont six semaines, jusqu'au 12 août, pour tenter de trouver une issue à la crise qui permettrait à David Trimble de reprendre les rênes de l'exécutif nord-irlandais.

Mais des sources proches des négociateurs laissent entendre que les deux prochaines semaines seraient décisives, le gouvernement de Londres n'excluant pas de suspendre les institutions nord-irlandaises avant la date butoir si aucun accord n'a émergé rapidement.

D'autant que l'approche du défilé protestant de l'Ordre d'Orange dimanche à Drumcree, un hameau situé à la sortie du fief loyaliste de Portadown, n'est pas pour calmer les esprits.

Pour la quatrième année consécutive, la commission des parades a décidé d'interdire au défilé de traverser le quartier catholique de Gavarghy Road pour éviter les violences mais des échauffourées sont toujours à craindre, selon les observateurs.

Le ministre a implicitement appelé le Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, à utiliser son «influence spéciale» envers la milice pour l'amener à faire un geste dans les prochaines semaines.

M. Reid a par ailleurs confirmé qu'il allait lancer une nouvelle série de négociations dès cette semaine. Et que faute d'un compromis d'ici le 12 août, il serait obligé de convoquer de nouvelles élections.

La tâche sera rude car de l'autre côté, l'aile politique de l'IRA, le Sinn Féin, a rejeté la responsabilité de la crise actuelle sur les protestants et le gouvernement britannique. Et signifié qu'il attendait lui aussi des gestes, en particulier sur le retrait de l'armée britannique et la réforme de la police, accusée de partialité en faveur du camp protestant.

Officiellement, les acteurs nord-irlandais ont six semaines, jusqu'au 12 août, pour tenter de trouver une issue à la crise qui permettrait à David Trimble de reprendre les rênes de l'exécutif nord-irlandais.

Mais des sources proches des négociateurs laissent entendre que les deux prochaines semaines seraient décisives, le gouvernement de Londres n'excluant pas de suspendre les institutions nord-irlandaises avant la date butoir si aucun accord n'a émergé rapidement.

D'autant que l'approche du défilé protestant de l'Ordre d'Orange dimanche à Drumcree, un hameau situé à la sortie du fief loyaliste de Portadown, n'est pas pour calmer les esprits.

Pour la quatrième année consécutive, la commission des parades a décidé d'interdire au défilé de traverser le quartier catholique de Gavarghy Road pour éviter les violences mais des échauffourées sont toujours à craindre, selon les observateurs.

Proche-Orient

« Quel cessez-le-feu ? »

Raids aériens, exécutions, attentats: Israël connaît sa pire flambée de violence depuis le 13 juin

GREG MYRE
ASSOCIATED PRESS

Jérusalem — Le cessez-le-feu israélo-palestinien est une coquille de plus en plus vide. Au lendemain d'un raid israélien au Liban et de l'élimination par Tsahal de cinq militants du Hamas et du Jihad islamique, deux voitures piégées ont explosé sans faire de victime hier en Israël, tandis qu'un automobiliste israélien était abattu à bout portant, non loin de la Cisjordanie, en chauffeur de taxi palestinien a par ailleurs été tué par l'armée israélienne.

Il s'agit de la pire flambée de violence depuis qu'a été décrété, le 13 juin, un cessez-le-feu qui, constamment violé, n'a pas réussi à véritablement entrer en vigueur.

Devant une «situation très très insatisfaisante», selon le porte-parole du ministre de la défense Binyamin Ben-Eliezer, une réunion des responsables des israéliens et palestiniens de la sécurité s'est déroulée hier soir, en présence d'un responsable de la CIA américaine. Jibril Rajoub, chef de la sécurité palestinienne, a dit qu'il y demanderait la levée des restrictions de mouvement imposées par Israël à Gaza et en Cisjordanie, mais la rencontre, orageuse, s'est achevée sans aucun progrès.

Le pessimisme était donc de mise. «Les événements des derniers jours prouvent combien le cessez-le-feu est fragile et tous les

signes montrent désormais qu'il ne tiendra pas», déplorait l'émissaire de l'ONU pour le Proche-Orient Terje Roed-Larsen, à sa sortie d'un entretien avec Yasser Arafat.

Disant craindre «l'escalade», il a demandé des «mesures parallèles», dialogue politique et progrès sur les questions économiques, notant qu'exiger l'arrêt total des violences avant quoi que ce soit d'autre ne marchait pas.

«Quel cessez-le-feu?», a aboyé pour sa part le premier ministre Ariel Sharon. «Il n'y a pas encore eu un seul jour de calme!»

La phase-test de sept jours de calme total, proposée par le secrétaire d'Etat américain Colin Powell lors de sa récente tournée proche-orientale, semble donc bien mal partie: Israël affirme qu'elle n'est pas près de commencer, les Palestiniens, pour lesquels elle a débuté mercredi, jugent eux illusoire d'obtenir un arrêt total des violences.

Voitures piégées

Hier matin, deux véhicules piégés ont explosé à 500 mètres de distance l'un de l'autre dans la cité ouvrière de Yehud (centre d'Israël), ne faisant que des dégâts matériels. Mais l'un des véhicules avait été installé près d'une école maternelle.

Plus tard, dans le nord du pays, en lisière de la Cisjordanie, Avijan Aharon, de Zichron Yaakov, a été tué à bout portant alors qu'il était descendu de voiture pour faire des achats près du vil-

lage arabe de Baka al-Gharbieh, en lisière de la Cisjordanie. Un autre israélien a ensuite été grièvement blessé près de Naplouse (Cisjordanie).

Un chauffeur de taxi palestinien a par ailleurs été abattu par erreur par l'armée israélienne à un point de passage en Cisjordanie. Tsahal a cru à tort qu'il était en train de poser une bombe.

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), faction radicale de l'OLP, a revendiqué ces attentats, représailles à l'attaque qui a coûté la vie à trois militants du Jihad islamique dimanche soir en Cisjordanie: cette élimination avait été dénoncée par Arafat comme «une flagrante violation du cessez-le-feu».

Ce dernier ne tient plus en tout cas pour le Jihad islamique: hier, 5000 personnes assistaient aux funérailles de ces trois «martyrs» tués la veille par un missile tiré d'un hélicoptère. L'un d'eux, Mohammed Becharat, haut responsable du Jihad, figurait sur la liste des suspects recherchés par Israël.

Au total, cinq Palestiniens ont été éliminés dimanche, Israël affirmant que tous étaient sur le point de commettre des attentats. «Nous avons

le droit de nous défendre. Quand nous avons connaissance de la possibilité d'une attaque [...] Israël se réserve le droit de prendre des mesures pour éviter la terreur et le meurtre», justifiait Ariel Sharon.

Au Liban

Au nord, le front libanais est à nouveau sous tension: en représailles aux attaques répétées du Hezbollah dans la zone contestée des fermes de

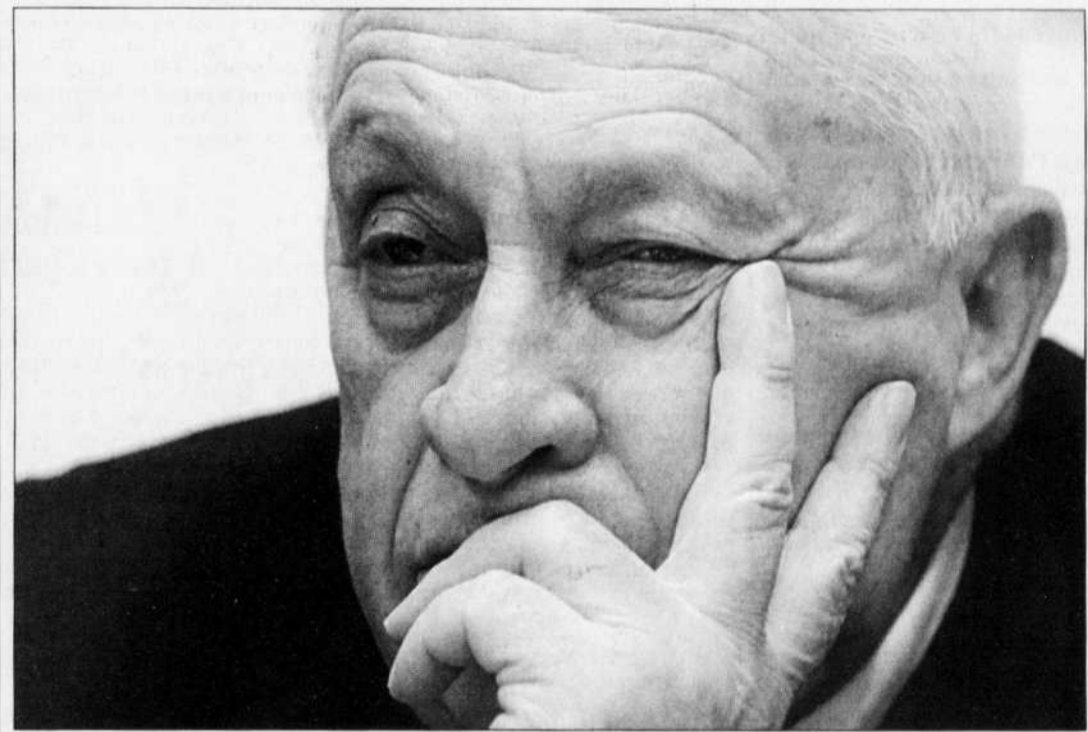
Chebaa, et alors que Damas et Beyrouth haussaient conjointement le ton, l'aviation israélienne a bombardé un radar syrien dans la plaine de la Bekaa. Du coup, la presse de Damas accuse Sharon de vouloir la guerre et de conduire la région au bord de l'embrasement.

Les Palestiniens l'accusent, eux, de nuire intentionnellement au cessez-le-feu pour éviter d'avoir à respecter les mesures prévues ensuite pour relancer le processus de paix, et surtout du gel des implantations. La commission conduite par l'ancien sénateur américain George Mitchell préconise en effet le gel des constructions

dans les colonies juives, pour rétablir la confiance et consolider le cessez-le-feu.

La phase-test de sept jours de calme total, proposée par Colin Powell lors de sa récente tournée proche-orientale, semble donc bien mal partie

Une pierre lancée au Faucon



REUTERS

LE PREMIER ministre israélien, Ariel Sharon, a renoncé à faire une étape en Belgique lors de sa visite en Europe qui commence jeudi, officiellement en raison d'un programme chargé. Mais certains responsables ont laissé entendre hier que le chef du gouvernement israélien avait préféré annuler sa venue en raison des efforts menés à Bruxelles pour le poursuivre pour crimes de guerre. Un juge d'instruction belge a en effet ouvert hier une information judiciaire sur Ariel Sharon, accusé de crimes contre l'humanité par des survivants palestiniens et libanais des massacres de Sabra et de Chatila (Liban) en 1982. Le juge Patrick Collignon, saisi de deux plaintes de survivants, s'efforcera de déterminer s'il existe suffisamment d'éléments pour engager des poursuites contre Sharon. Les plaintes, qui accusent aussi Sharon de génocide et de crimes de guerre, ont été déposées en vertu d'une loi de 1993 sur le principe de «compétence universelle» autorisant les tribunaux belges à poursuivre des étrangers pour des atteintes aux droits de l'Homme perpétrées hors de Belgique. En 1983, une enquête officielle israélienne avait conclu que Sharon, alors ministre de la Défense, était indirectement responsable du massacre de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants des camps de réfugiés de Sabra et Chatila, au Liban.

EN BREF

50 morts en Indonésie

Banda Aceh, Indonésie (AP) — Des employés d'organisations humanitaires ont trouvé 27 corps portant des traces de violences près d'un village de la province d'Aceh pendant que se tenaient à Genève des pourparlers de paix entre le gouvernement indonésien et les rebelles séparatistes, ont annoncé hier des officiels. Cette découverte porte à plus de 50 le nombre de personnes tuées ou trouvées mortes pendant le week-end. Un porte-parole militaire, le lieutenant-colonel Fridaus, a accusé les séparatistes d'être responsables du massacre, ce qu'a démenti le chef des rebelles. La police avait attaqué une base rebelle vendredi faisant 20 morts parmi les séparatistes. Ces derniers décès portent à 845 le nombre de tués à Aceh cette année. Le Mouvement de libération de l'Aceh lutte depuis 1975 pour l'indépendance de cette province riche en pétrole et en gaz, située à la pointe de l'île de Sumatra, à 1770 km au nord-ouest de Djakarta.

Convergence de vues franco-russe

Moscou (AP) — Accord franco-russe sur les grandes questions mais divergences sur certains «détails» comme l'extradition de Slobodan Milosevic ou la politique guerrière du Kremlin en Tchétchénie: Jacques Chirac et Vladimir Poutine ont exprimé une large convergence de vues hier au Kremlin, à l'issue d'entretiens politiques qui leur ont permis de faire un tour d'horizon de la situation internationale. Sans jamais citer le traité ABM interdisant les systèmes antimissiles, traité que les Américains veulent dénoncer afin de mettre place leur projet de bouclier, Paris et Moscou ont signé une «déclaration conjointe sur les questions stratégiques». Dans ce texte, ils estiment «essentiel de garantir les équilibres stratégiques internationaux dans le nouveau contexte issu de la fin de la guerre froide». Sur le plan bilatéral, un grand marchandage est en cours: la Russie pourrait, comme elle le souhaite, utiliser le pas de tir de Kourou, en Guyane française, pour les vols commerciaux de ses Soyuz, tandis que la compagnie russe Aeroflot choisirait de renouveler sa flotte avec des Airbus plutôt qu'avec des Boeing, indiquait-on de source proche de l'Élysée. D'ores et déjà un accord a été signé hier à Moscou entre le consortium aéronautique européen EADS et l'agence spatiale russe portant sur un montant de 2,1 milliards d'euros et qui permettra aux avions russes de fabriquer des pièces détachées d'avions Airbus.

Dossier Kohl aux archives de la Stasi

Publiera, publiera pas?

AUDREY KAUFFMANN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — Faut-il autoriser ou non l'accès aux archives sur Helmut Kohl constituées avec tant de zèle par la Stasi, la police secrète de la RDA? C'est ce que le Tribunal administratif de Berlin, saisi d'une plainte de l'ancien chancelier chrétien-démocrate, doit décider demain.

Le jeu est de taille, car si Helmut Kohl parvient à empêcher la transmission à des tiers de ces rapports d'espionnage, rédigés en totale violation des principes démocratiques, l'affaire créera un précédent.

«M. Kohl est en droit de porter plainte, mais nous sommes confiants que le tribunal le déboudera, com-

mente Christian Booss, porte-parole de l'Office qui gère les 180 km de documents laissés par la Stasi à la chute du Mur de Berlin.

Depuis l'ouverture au public des archives en 1992, chacun peut accéder au dossier dont il a éventuellement fait l'objet et découvrir quel parent, ami ou collègue l'espionnait.

Les entreprises, administrations publiques, journalistes et autres historiens peuvent, eux aussi, faire «vérifier» le passé de tiers à des fins professionnelles.

Nombre d'hommes publics, souvent originaires d'ex-RDA, ont ainsi vu s'étaler dans la presse, impuissants, leurs agissements passés relatés avec force précision par les agents est-allemands.

Sur Helmut Kohl, la Stasi a noir-

ci quelque 9000 pages. Elle avait truffé son domicile de micros dès son arrivée à la chancellerie en 1982 et a pu écouter la plupart de ses conversations téléphoniques.

Le 8 décembre dernier, Helmut Kohl, qui est venu consulter à trois reprises les volumineux classeurs portant son nom, a saisi le Tribunal administratif de Berlin afin d'empêcher toute divulgation de son dossier. Une démarche imitée en mai par la patineuse artistique Katarina Witt, qui fut espionnée mais aussi chouchoutée par le régime communiste est-allemand.

La polémique lancée par la volonté affichée de la présidente de l'Office, Marianne Birthler, de rendre accessibles au public a divisé jusqu'au sein de la coalition gouvernementale.

Soutenue par les Verts, Marianne Birthler estime que, si «la sphère intime de Kohl en tant que per-

sonne ne doit pas être violée, il en va différemment de celle de l'homme politique Kohl, figure de l'histoire contemporaine».

Mais, pour le ministre de l'Intérieur, le social-démocrate Otto Schily, c'est «la protection des victimes de la Stasi qui doit primer».

L'Office a déjà convenu avec Helmut Kohl que l'accès aux bandes magnétiques, aux comptes rendus d'écoutes téléphoniques et à tout détail de sa vie purement privée resterait interdit au public, selon le tribunal. Mais l'ancien chancelier chrétien-démocrate veut un droit de regard sur tout document le touchant de près ou de loin.

«Pendant huit ans [1990-98], son gouvernement n'a rien entrepris pour limiter l'accès aux archives», relève Christian Booss, jugeant «pour le moins étonnant» l'émoi de l'ancien chancelier, maintenant qu'il en va de sa personne.

Si le tribunal autorise la transmission des documents, la Commission d'enquête parlementaire sur les caisses noires de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) pourrait bien profiter d'informations sur les contacts d'Helmut Kohl, qui a présidé le parti pendant 25 ans (1973-98) et refuse obstinément de révéler l'identité de mystérieux donateurs.

Au printemps 2000, la Commission avait toutefois renoncé, «dans un premier temps», à obtenir l'accès aux documents litigieux, invoquant des «conceptions juridiques divergentes sur le droit à les utiliser».

Plusieurs médias comptent porter plainte si l'ex-chancelier bénéficie d'un traitement de faveur qui pourrait faire bouler de neige et compliquer l'accès aux archives.

Helmut Kohl s'est, lui, dit prêt à porter l'affaire jusque devant la Cour constitutionnelle.

É D I T O R I A L

Le conflit sans fin

Le nombre d'affrontements constatés au cours des trois derniers jours risque fort de réduire à néant les efforts déployés afin d'instaurer une trêve au Proche-Orient. Plus le temps passe et plus on s'approche du point de non-retour, celui qui mène au conflit généralisé.

La chronologie des événements qui ont rythmé les relations entre Israéliens et Palestiniens lors des quatre dernières semaines est révélatrice de ceci: les acteurs en présence sont plus enclins à rester dans l'impasse dans laquelle ils sont enfoncés depuis des lunes qu'à en sortir. Chaque pas réalisé par les diplomates américains, les envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union européenne depuis le dépôt, il y a tout juste un mois, du rapport Mitchell a débouché sur la contre-proposition d'un préalable. De sorte que la situation est aujourd'hui plus complexe qu'elle ne l'était lors de la communication du rapport en question.

Dans la foulée de la publication des recommandations que l'ex-sénateur Mitchell, chef de file du comité international mis sur pied par le président Bill Clinton en novembre dernier, composa afin de trouver les moyens propres à favoriser une relance des pourparlers de paix, tant Sharon que Arafat formulèrent des réponses logeant à l'enseigne de la surenchère. Le premier en stipulant que tout devait être subordonné à un arrêt immédiat de l'intifada et des attentats. Le second en exigeant un gel de la colonisation, en plus d'assurer que, faute d'avoir la maîtrise de tous les groupes concernés, il ne lui était pas possible de garantir la fin des manifestations.



Serge Truffaut

Devant cette impasse, la nouvelle administration américaine s'est vue dans l'obligation de faire violence à l'attentisme observé depuis son installation à la Maison Blanche. En effet, le président Bush, pressé par les nations arabes alliées, les rois du pétrole et par certaines capitales européennes, a envoyé le patron de la CIA, George Tenet, en mission à la mi-juin. Son but? Instaurer une trêve qui n'a jamais été respectée. Il n'en fallait pas moins pour que Colin Powell soit mis dans l'obligation de s'engager en effectuant une tournée qui, à l'évidence, s'est achevée dans l'échec.

Entre la proposition de Mitchell, celle stipulant que pendant près de deux mois les belligérants devraient rester cois, et celle de Powell, soit l'imposition d'une phase-test de sept jours de calme total, on n'a pas cessé de reculer dans... le temps! Plus on discute, plus on négocie sur la base du rapport Mitchell, qui n'est pas, rappelons-le, un rapport sur la paix mais bien un préambule à une reprise des pourparlers, et plus on renforce le cul-de-sac dans lequel la région est plongée.

A chaque fois qu'un préalable au préalable a été formulé, on a été témoin d'un attentat ici, d'un bombardement là. À peine la porte de l'avion ramenant le secrétaire d'État Powell à Washington était-elle fermée, que les fous de sang des deux côtés s'empressaient de poursuivre leur sinistre besogne. Celle consistant à faire l'apologie de la culture de la violence. Ces négationnistes de l'existence de l'autre, ces militants fanatiques de la loi du talion, ne cessent pas de remporter manche sur manche sous la bienveillante protection des dirigeants impliqués.

Tant Ariel Sharon que Yasser Arafat semblent en effet plus enclins à épouser les lois de la déraison que de son contraire. Prisonnier, si l'on ose dire, de ces 200 000 colons qui l'ont porté au pouvoir, Sharon prend bien soin de ne pas les contrarier. Prisonnier, si l'on peut dire, des groupes qui forment la mosaïque palestinienne, Arafat feint de ne pas avoir toute la latitude nécessaire à l'arrêt des manifestations. Bref, pour reprendre le mot d'un diplomate voilà que le mécanisme afférent à un conflit généralisé est désormais en place.

D'autant qu'en toile de fond, les Syriens se sont fait un malin plaisir de compliquer le dossier en effectuant des mouvements de troupe qui laissent présager effectivement que l'escalade est à l'ordre du jour ou plutôt inscrite à l'agenda des prochaines semaines. On se rappellera que la Syrie s'est toujours affichée hostile à tout règlement séparé. Ce faisant, ce pays ne cesse pas d'instrumentaliser le Hezbollah qui, de ses bases au Liban, s'emploie à faire éclater tout effort de paix séparée.

Encore une fois, force est de constater que les partisans de la prime à la violence tiennent le haut du pavé. Si bien que le pessimisme le plus prononcé qui soit s'est imposé.

struffaut@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE 04/07/2000

LETTRES

L'internement n'est pas une solution, point final

J'ai appris par les journaux la responsabilité du Centre Butters-Savoy et Horizon de Longueuil dans l'internement forcé de Harold Stewart, un jeune autiste suivi chez vous. Nous souhaitons vous faire part de notre profond désaccord avec l'attitude du centre dans ce dossier.

Je suis moi-même la mère d'un enfant atteint d'un trouble envahissant du développement inscrit au Centre Butters-Savoy et Horizon. Je suis à même de témoigner de la nécessité d'une formation pointue pour arriver à négocier les crises d'une personne autiste. Formation spécialisée qu'aucun psychologue ne possède au centre. Comment les éducateurs du centre peuvent-ils faire face à ces graves problèmes de comportement sans l'aide de professionnels spécialisés en autisme? Privés d'une expérience pourtant absolument nécessaire à leur travail, les éducateurs se tournent souvent vers les parents pour leur demander conseil devant les troubles de comportement de leur enfant, alors qu'ils devraient être une référence professionnelle pour des parents souvent à bout de souffle.

Ne croyez-vous pas qu'il est de la responsabilité du centre de se doter des outils nécessaires pour s'occuper des autistes ayant des comportements à problèmes plutôt que de les soumettre à un internement qui ne règle rien et n'est bon pour personne? Mais il

est effectivement plus facile de faire interner une personne autiste que de lui offrir des services de pointe. Il est plus économique de faire interner un autiste que d'engager un spécialiste en A.B.A. Il est plus économique de faire interner un autiste que de payer une formation pointue aux éducateurs qui, à l'heure actuelle, ne savent quoi faire d'un sujet qui s'automutilie. Et c'est quand on ne sait pas traiter la violence de quelqu'un qu'on le déclare dangereux.

Si vous n'avez pas les moyens financiers de prendre vos responsabilités, ayez au moins le discernement de respecter des parents qui, eux, souhaitent les prendre quel qu'en soit le prix. Votre attitude est inacceptable. Voilà pourquoi je la dénonce.

Joelyne Tardif
Greenfield Park, 26 juin 2001

Réplique à Jean-Charles Claveau

On sait que sous Duplessis les chanoines et les évêques ont été royalement servis. Monseigneur Félix-Antoine Savard, dans son *Journal et Souvenirs* (1963-1964) publié chez Fides, relate à coups d'encensoir, le vif regret ressenti de la perte de cette «*sorte de baron féodal*» qu'était Duplessis. C'est connu: pour ceux-là qui avaient le privilège de manger dans sa main.

Déjà à la mort de Maurice Le Noblet Duplessis en 1959 et jusqu'à son lieu de repos, «*ses ennemis s'acharnaient encore* (au mo-

ment de la rédaction du *Journal et Souvenirs*) à piétiner ses restes», lit-on dans l'article de Jean-Charles Claveau paru dans *Le Devoir* du 26 juin et citant M^e Félix-Antoine Savard.

La vie des évêques se passait dans les palais épiscopaux, celle des curés dans leurs espaces presbytères, celle de Duplessis et ses ministres dans les luxueuses suites du Château Frontenac de Québec et celle du peuple, lui, dans le complexe d'infériorité à l'ombre des clochers. Dès 1936, à l'élection de son gouvernement de l'Union nationale et comme chef de l'opposition jusqu'en 1943, Duplessis a eu une vie des plus dissolues, bien qu'affligé d'un hypospadias, avec les femmes et l'alcool dans les salons du Château, peut-on lire dans la biographie de Duplessis de Conrad Black, publiée en 1977, lequel a eu accès à ses archives personnelles et aux témoignages de personnalités de l'époque.

De toutes ses lois antisociales, en commençant par son inhumaine et discriminatoire loi des mères nécessiteuses en 1937, il y en aurait très long à dire au sujet de ce régime despotique, digne du Moyen-Âge, inféodé autant à Rome qu'à Londres.

Qu'il existe aujourd'hui des témoins de l'histoire pour piétiner la mémoire de ce Noblet de Château qui avait délégué toutes ses responsabilités sociales entre les mains du clergé et de sa police de province, n'est que juste retour du balancier. Les faits demeurent les faits et la rhétorique des évêques et de leurs commentants n'altérera pas le cœur de l'injustice.

Réjean Hinse
Laval, 27 juin 2001

LIBRE OPINION

Pour un modèle amélioré de démocratie directe

Il faut multiplier les occasions de participer aux délibérations politiques en favorisant un dialogue authentique auquel contribuent non seulement l'exécutif politique mais l'ensemble de la population

MATTHEW MENDELSON

Professeur de science politique à l'université Queen's

ANDREW PARKIN

Directeur adjoint du Centre de recherche et d'information sur le Canada

Coauteurs de l'ouvrage intitulé *Introducing Direct Democracy In Canada, une étude publiée récemment par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) et qu'on peut consulter en ligne au www.irpp.org.*

La dernière campagne électorale fédérale a donné lieu à un débat à la fois stérile et superficiel sur le concept de démocratie directe. L'Alliance canadienne ayant mollement suggéré que les citoyens puissent imposer la tenue de référendums exécutoires sur les thèmes de leur choix, partis rivaux et médias se sont empressés de tourner l'idée en dérision. De nombreux observateurs ont renchéri en avançant qu'une telle application du concept aurait pour seules fins de restreindre l'immigration ou de réduire l'accès des femmes à l'avortement. Et le coup de grâce fut donné par l'humoriste Rick Mercer, de la désopilante émission *This Hour Has 22 Minutes*, qui a lancé en ondes son propre «référendum des citoyens» visant à changer pour Doris le prénom de Stockwell Day. C'en était fait de la démocratie directe, dès lors objet de toutes les moqueries.

La question mérite pourtant un examen plus attentif. Le Canada bénéficierait-il d'un supplément de démocratie directe? La tenue de référendums plus nombreux sur une variété de thèmes contribuerait-

elle à la vie politique du pays? Nous croyons que oui.

Entre chaque scrutin, les citoyens se sentent généralement exclus du processus de décision politique. Le pouvoir exécutif, notamment le premier ministre et ses proches conseillers, exercent en effet un contrôle exceptionnellement strict sur le programme législatif. D'autant que rien ne vient tempérer ce pouvoir comme le font ailleurs divers mécanismes: un sénat élu et fonctionnel en Australie, une séparation formelle de l'exécutif et du législatif aux États-Unis, un système bien rodé de comités législatifs en Allemagne, de vastes consultations publiques en Suisse, voire cette tradition d'indépendance qui caractérise les législateurs du Royaume-Uni.

Bien que le parti au pouvoir puisse se montrer sensible à l'opinion publique, il existe ici moins d'occasions pour les exclus du premier cercle du gouvernement (ministres de second plan, députés, partis d'opposition ou simples citoyens) d'exercer une réelle influence sur les politiques publiques.

D'où l'attrait de la démocratie directe chez les tenants d'une participation accrue des citoyens aux décisions politiques. Or il faut se montrer d'une extrême prudence sur la forme à lui donner, en privilégiant uniquement les modèles qui soutiennent le mieux nos valeurs démocratiques. Autrement, on ne ferait qu'exacerber l'irritation suscitée par l'actuel système politique.

Trois conditions

Ces réserves exprimées, nous formulons ci-dessous trois recommandations pour un modèle proprement canadien de démocratie directe.

Il faut privilégier uniquement les modèles qui soutiennent le mieux nos valeurs démocratiques

En ce qui concerne tout d'abord la possibilité pour les citoyens d'engager un référendum sur les thèmes de leur choix, on privilégiera les démarches «indirectes» par rapport à toute forme «directe» selon laquelle il suffit de réunir sur une pétition un certain nombre de signatures pour imposer la tenue d'un référendum exécutoire. Suivant une démarche indirecte, aucune pétition ne pourrait donner lieu à un vote avant d'être soumise à l'Assemblée législative, où elle ferait l'objet de débats, d'audiences publiques ou de modifications préalables à tout référendum.

Cette étape décisive donnerait au maximum d'intéressés l'assurance de participer à un débat éclairé, puis de contribuer aussi bien à l'encadrement du processus référendaire qu'à la formulation de la question. Les citoyens pourraient mettre en avant différents thèmes et jouer un rôle plus actif dans la prise de décision, tout en empêchant les coalitions intolérantes de s'en arroger le contrôle politique. La population se verrait en outre offrir le moyen de participer plus directement à la chose publique sans qu'il y ait besoin d'exclure du processus d'élaboration des lois les partis, le corps législatif, d'éventuels opposants ou les groupes minoritaires. Ce compromis aiderait à concilier le principe de démocratie directe avec la tradition parlementaire canadienne.

Deuxièmement, les gouvernements devraient effectivement étendre la pratique des référendums, mais uniquement lorsqu'ils hésitent vraiment sur une orientation à prendre et s'ils consentent au besoin à observer une stricte neutralité pendant tout le processus. Car l'usage du référen-

dum comme outil de consultation est injustifiable lorsqu'un gouvernement a d'ores et déjà défini sa ligne de conduite, auquel cas il s'agit pour lui de soustraire l'approbation des citoyens en formulant sur mesure la question référendaire et les règles de la campagne. Quand un gouvernement s'aventure dans cette voie, la démocratie directe provoque un cynisme qui vient ébranler la confiance déjà fragile de la population à l'endroit du système politique canadien.

Enfin, les référendums devraient servir à ratifier d'importants changements constitutionnels, à condition d'être précédés de vastes consultations et délibérations publiques. Car si on considère vraiment les électeurs comme partie prenante des décisions, il faut leur proposer davantage que de cocher d'une croix leur réponse à une question qu'ils n'ont pas formulée, sur un thème qu'ils n'ont pas choisi. Il sera toujours difficile dans ce pays d'amender la Constitution, mais en s'assurant de la participation des citoyens aux tribunes où se prennent d'importantes décisions préférendaires, comme l'Australie l'a fait avant son référendum sur la monarchie, on réduira les chances de voir le moindre changement rejeté en dernier recours par un électoral furieux d'avoir été exclu du processus.

Pour renforcer la démocratie, il faut faire bien plus que de multiplier les occasions données aux citoyens d'exercer leur droit de vote. Il faut multiplier les occasions de participer aux délibérations politiques en favorisant entre eux et avec leurs élus un dialogue authentique auquel contribuent tout à la fois les parlementaires, les groupes d'intérêt et l'ensemble de la population, et non seulement l'exécutif politique. En encadrant judicieusement l'application d'un modèle amélioré de démocratie directe, nous pourrions à tout le moins nous rapprocher de cet objectif.

IDÉES

Environnement

Un volet international pour la politique québécoise sur l'eau

KAREL MAYRAND

L'auteur est spécialiste des relations internationales de l'environnement et a agi à titre de consultant pour le compte du ministère des Relations internationales du Québec dans le cadre des consultations publiques sur l'eau. L'auteur s'exprime ici à titre personnel.

Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, réitérait récemment en ces pages son intention de rendre public un projet de politique de l'eau s'appuyant sur la cadre d'orientation publié en juin 2000. Le ministre insistait sur l'élaboration « d'une politique crédible, concrète, applicable et qui réponde aux grands défis d'un Québec moderne et d'un Québec qui occupe toute la place qui lui revient sur l'échiquier international, notamment au regard du Saint-Laurent ».

La question des relations internationales du Québec se heurte systématiquement au fait que le Québec n'est pas un État souverain — bien qu'il puisse prétendre à une certaine souveraineté dans ses champs de compétence, comme le veut la doctrine Gérin-Lajoie — et qu'il dispose de ressources très limitées en la matière. Ces deux données fondamentales doivent orienter toute démarche québécoise visant à affirmer une présence distincte au plan international. Le défi consiste à favoriser des actions ciblées sur des thèmes où le Québec dispose d'une compétence particulière et de forums internationaux lui permettant de s'exprimer sur le sujet.

Plusieurs processus internationaux dans le domaine de l'eau (par exemple, le Forum mondial sur l'eau, Réseau international des organismes de bassins) ont été développés à l'extérieur du cadre interétatique traditionnel et sont caractérisés par une ouverture plus grande aux gouvernements non-souverains, aux ONG, et au secteur privé. Ce cadre est donc favorable à l'exercice par le Québec de sa compétence internationale. Nous proposons à cet égard trois axes stratégiques: la sécurité environnementale, le développement économique, et la coopération internationale.

La sécurité environnementale: l'importance stratégique du Saint-Laurent

Selon les données du BAPE, 60 % de la population



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Au moment même où le fleuve Saint-Laurent se retrouve à son plus bas niveau en plusieurs décennies et où la menace d'exportations massives d'eau prélevée dans le bassin continue de planer, la Commission Mixte Internationale (CMI) estime que la consommation d'eau dans le bassin pourrait s'accroître de 25 % entre 1995 et 2020.

et 75 % des industries du Québec logent sur ses rives, et près de la moitié de la population québécoise y prélève son eau potable. Or le Saint-Laurent se trouve en aval d'un système s'étendant sur plus de 1200 km et hébergeant 40 millions de personnes. Au moment même où le fleuve se retrouve à son plus bas niveau en plusieurs décennies et où la menace d'exportations massives d'eau prélevée dans le bassin continue de planer, la Commission Mixte Internationale (CMI) estime que la consommation d'eau dans le bassin pourrait s'accroître de 25 % entre 1995 et 2020.

Le BAPE recommandait au Québec dans son rapport final d'intensifier sa présence au sein du Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent et des divers comités consultatifs de la CMI. De plus, le

Québec doit continuer d'affirmer son leadership au sein du système de la Charte des Grands Lacs qui comprend également l'Ontario et huit États américains riverains. Le Québec doit agir vigoureusement dans cette direction, notamment en proposant un plan de conservation à l'échelle du bassin.

D'après la Commission mondiale sur l'eau, les investissements dans le secteur de l'eau dans les pays en développement totalisent annuellement 70 à 80 milliards \$ US alors que ceux-ci devraient s'élever à 180 milliards pour répondre à la croissance de la demande. Dans les pays développés, des analyses font état d'investissements de l'ordre de 325 milliards \$ aux États-Unis et de 150 à 215 milliards \$ en Europe d'ici 2010. En tout, on anticipe un marché global de 4500 \$

milliards qui s'ouvrira sur une période de 25 ans.

Les entreprises québécoises réussissent difficilement à prendre leur place dans ce marché largement dominé par les grandes sociétés françaises, britanniques et américaines. Ceci est dû au fait que les acteurs québécois sont trop petits face à ces géants et qu'une grande partie de l'expertise du Québec dans le domaine est publique. C'est pourquoi plusieurs groupes ont réclamé la mise sur pied d'un organisme de promotion des exportations québécoises qui aurait le mandat de mettre en commun l'expertise publique, privée et universitaire en la matière. Cet organisme pourrait prendre la forme d'un Partenariat Québécois sur l'Eau autofinancé et indépendant selon le modèle développé aux Pays Bas.

La coopération internationale: un observatoire québécois de l'eau

Un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde, alors que deux milliards d'êtres humains n'ont pas accès à des services d'assainissement, ce qui coûte la vie à près de quatre millions de personnes annuellement. La coopération dans le domaine de l'eau constitue donc l'une des pierres d'assise du développement humain et le Québec doit assumer les responsabilités d'un pays développé à cet égard.

Le Québec dispose d'un important bassin d'instituts de recherche, d'organismes de coopération et d'institutions de formation qui participent à des activités de coopération internationale dans le domaine de l'eau. La création d'un Observatoire québécois de l'eau permettrait de rassembler cette expertise et de la mettre en valeur dans le cadre de projets de formation, de renforcement des capacités, ou de gestion participative dans les pays en développement.

Le Québec détient 3 % des réserves mondiales d'eau, 4500 rivières et un demi million de lacs. En plus de cette abondance qui a façonné son identité depuis des siècles, il dispose d'une expertise importante dans le domaine de l'eau, ce qui lui confère des responsabilités internationales croissantes sur une planète où les deux tiers de la population seront en situation de contrainte hydrique modérée à grave d'ici 25 ans. En s'insérant dans divers forums internationaux et en soutenant l'expertise scientifique, coopérative, publique et privée par la mise sur pied d'organismes novateurs, le Québec disposerait d'outils lui permettant de jouer un rôle de premier plan pour faire valoir ses intérêts à l'échelle internationale. Il assurerait du même coup son rayonnement et sa personnalité internationale distincte en tant que pays d'eau.

Débat sur les érouvs installés dans Outremont

Érouvs et maillots de bain

MICHEL VAÏS

Outremont

Outremont aura désormais ses érouvs légaux, couleurs symboliques et sacrés dans lesquels les rigoristes hassidiques pourront circuler les jours de sabbat tout en portant sur eux un paquet, un enfant, un parapluie ou la clef de leur appartement. Ce qui, il faut en convenir, leur facilitera drôlement la vie! On trouve toujours le moyen, en effet, de contourner des règles trop strictes pour pouvoir vaquer à ses occupations. Et comme dit Tartuffe, «avec le Ciel, il est des accommodements».

C'est ainsi que, déjà, à l'Hôpital juif et dans d'autres institutions à clientèle israélite, un ascenseur du sabbat s'arrête automatiquement à chaque étage en montant et en descendant, sans que l'on ait à presser sur un bouton pour l'appeler ou pour indiquer sa destination. On pourrait un jour étendre cette pratique si pratique à tous les immeubles d'Outremont.

Dans le même ordre d'idées, j'ai trouvé une façon de régler la difficile question des réfrigérateurs. Il faut savoir en effet que le samedi, les juifs hyper-religieux ne peuvent ouvrir leur frigo car, ce faisant, la petite lumière s'allume (or, il est interdit d'allumer une lumière le jour du sabbat). La comédienne Andrée Lachapelle raconte d'ailleurs dans ses *Mémoires* que, ayant passé son enfance dans un quartier juif, ses voisins lui demandaient de venir ouvrir leur frigo le samedi pour pouvoir se nourrir. Je suggère donc aux étudiants en génie de l'Université de Montréal d'inventer des réfrigérateurs qui puissent s'ouvrir par simple commande vocale. Il y a là tout un marché à exploiter.

Les mêmes intégristes qui ont obtenu victoire en cour contre la Ville d'Outremont dans l'affaire des érouvs avaient réclamé, il y a quinze ans, l'interdiction des maillots de bain dans nos parcs,

choqués par tant de peau offerte à la vue. («Couvrez ce sein que je ne saurais voir!», dit encore Tartuffe.) Ils avaient réussi à convaincre Jérôme Premier, l'autre maire de la Ville (encore plus rigolo que Jérôme Second), d'adopter un règlement qui a fait s'esclaffer tout le pays, et qui a fini par être invalidé après quelques épisodes rocambolesques. On se serait cru dans un film de Louis de Funès, avec des gendarmes de Saint-Tropez déguisés en Rabbi Jacob!

Rappelons que ce règlement fut annulé après avoir été contesté en cour par M^r Jean-Claude Hébert, dont l'argumentation reposait sur le fait que l'on n'y avait pas défini le maillot de bain. Il a expliqué au juge que, pour faire son jogging quotidien au parc Outremont, il portait un short court qui pouvait raisonnablement être assimilé à un maillot de bain et que, de ce fait, il se trouverait désormais en infraction.

La Ville, dans sa prudence, avait en effet renoncé à définir le vêtement interdit. Jérôme Premier avait sans doute entendu parler des déboires de son homologue Giuliani de New York, qui avait voulu réglementer les seins nus en édictant que chez les femmes, «les aréoles des mamelons» devaient être recouvertes d'un tissu opaque, de même que «la partie du thorax située en dessous d'une ligne imaginaire reliant entre elles les parties supérieures des deux aréoles» [sic]. Le règlement fut retiré le jour où la propre épouse du maire assista à une réception en arborant un décolleté plongeant jusqu'au nombril.

Les annales judiciaires américaines, notamment au Texas et en Floride, révèlent plusieurs autres tentatives imaginatives mais avortées de définir les vêtements auto-

risés sur les plages, comme de statuer sur la largeur légale d'un cache-sexe ou sur l'épaisseur d'un fil parcourant la raie des fesses.

C'est dans le même genre de casuistique que risque de s'enfoncer la Ville d'Outremont en réglementant les érouvs. Selon le jugement rendu le 21 juin, en effet, la Ville devra réglementer la hauteur, le nombre de ces structures, et décider de la manière dont de nouveaux érouvs seront installés ou dont ceux déjà installés seront enlevés ou démantelés. La Ville vattelle également statuer sur les matériaux dont seront faits les érouvs?

Sur la résistance des câbles aux intempéries ou sur leur degré d'élasticité? Sur la dimension des «portes» des érouvs (actuellement en bois ou en plexiglas) qui en signalent l'emplacement?

Autre série de questions graves: un érouv perd-il de son efficacité si des objets y sont suspendus? On peut penser à des guirlandes de Noël, à des drapeaux pour les fêtes nationales, ou à la bannière arc-en-ciel des homosexuels. Que dira la Ville si des citoyens y font sécher du linge (des maillots de bain, par exemple)? Et si de malheureux cerfs-volants devaient s'y accrocher? Par ailleurs, qui aura le droit d'installer un érouv?

Pourquoi ce privilège devrait-il être limité à une seule secte? Si deux citoyens consentants de part et d'autre de l'avenue Laurier ou du parc Outremont décidaient d'en installer un, au nom de quoi pourrait-on le leur refuser? Faudrait-il qu'ils soient juifs?

Note: les propos qui précèdent ne peuvent en aucun cas être taxés d'antisémitisme. Je suis israélite, il s'agit plutôt d'une tentative d'humour juif. Car, tant qu'à faire, devant le théâtre de l'absurde, il vaut mieux rire que pleurer.

Quand la religion fait peur

EUGÈNE ROBERT

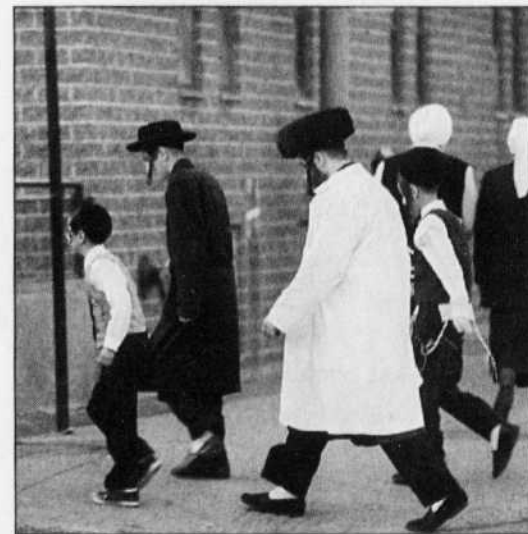
Étudiant au doctorat en sciences des religions
Montréal

Bien qu'étudiant en sciences des religions, je ne m'intéresse guère à la théologie et ne suis pas même «croyant», au sens où l'on utilise couramment ce terme. Et lorsque, parfois, je repense à cette forme sinistre de catholicisme qui domine encore la société québécoise au temps de ma naissance, je demeure profondément reconnaissant envers tous ceux qui, à l'époque, militèrent pour la nécessaire laïcisation de nos institutions. Je ne peux, cependant, qu'éprouver un certain malaise devant quelques-unes des réactions suscitées par la délicate question des érouvs.

En estimant que le jugement de la Cour supérieure «accorde des privilèges à des intégristes», en dénonçant l'usage de l'érouv comme une pratique «absurde» venue «d'un autre âge», il me semble que les «laïcistes» ne cherchent qu'à imposer, apparemment sans s'en rendre compte, la supériorité de leur propre système de valeurs, de leurs propres croyances. Croyance en la supériorité de l'esprit rationnel sur l'esprit religieux, croyance en la supériorité de l'Occident laïque, croyance en l'incontestable et universelle vérité de nos propres convictions... Des convictions héritées de l'époque dite des «Lumières» qui a mené à croire que la Raison, seule, était garante de la vérité, que les progrès du savoir allaient un jour mener au bien-être de chaque citoyen, que l'État saurait désormais assumer avantageusement le rôle dévolu, hier encore, à la Providence. Des croyances qui, pour des raisons évidentes, font de moins en moins d'adeptes.

A une époque où l'on déplore la «perte de sens», la «perte de modèles» dans notre société, au moment où les idéaux qui ont animé notre culture se dérobent les uns après les autres, je vois mal de quel droit nous oserions dire aux membres d'une communauté, quel que soit son nom, que les pratiques qui permettent précisément de donner sens à leur vie n'ont pas droit de cité parce qu'elles nous semblent «absurdes». Il m'apparaît, au contraire, évident que notre culture souffre beaucoup de son incapacité à reconnaître la valeur essentielle des rituels, qu'ils soient religieux ou autres. Plutôt que de les percevoir comme un menace, peut-être pourrait-on, en apprivoisant leur présence, apprendre à réhabiliter l'inaliénable dimension symbolique de l'expérience humaine.

Une dimension tellement négligée, méprisée, que la présence pratiquement imperceptible d'un fil à plus de quatre mètres du sol apparaît désormais à certains comme un signe d'embrigadement. «Où donc cela s'arrêtera-t-il?», demande-t-on avec angoisse. La décision du juge Hilton a pourtant tout pour rassurer à cet égard puisqu'elle mentionne que la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La présence pratiquement imperceptible d'un fil à plus de quatre mètres du sol dans Outremont apparaît désormais à certains comme un signe d'embrigadement.

communauté doit aider ses résidents dans leur pratique religieuse tant qu'elle ne cause pas de préjudice indu aux autres citoyens. Si cette précision ne suffit pas à calmer les craintes, c'est sans doute en raison de ce cliché si répandu selon lequel la religion est le terrain du fanatisme.

Faut-il ici souligner que les institutions, pourtant bel et bien laïques, issues de la modernité ont entraîné, elles aussi, leur lot de carnages et d'atrocités et qu'elles ont, elles aussi, mené aux pires des fanatismes? Faut-il souligner qu'aux siècles dernier et avant-dernier, la «science» a fourni de «rationnelles» justifications au racisme, au colonialisme? Qu'on a exterminé sans vergogne des cultures entières, en commençant évidemment par s'en prendre aux pratiques religieuses, parce que ces cultures n'étaient pas assez «avancées», qu'elles se livraient encore à des pratiques «d'un autre âge» et qu'il nous fallait leur apporter, même malgré elles, les Lumières de notre civilisation?

Oui, bien sûr, il faut faire preuve de vigilance pour contrer toute dérive fanatique, mais croire que le danger ne réside que dans le camp de la religion, c'est faire preuve, me semble-t-il, de beaucoup d'aveuglement. J'ai toujours cru, peut-être naïvement, que l'un des principaux mérites de la société laïque était qu'elle renonçait à imposer quelque credo que ce soit à qui que ce soit. Et à ceux qui estiment que les juifs hassidiques d'Outremont cherchent à nous imposer leurs croyances, je dirai qu'à mon sens, la présence de l'érouv n'impose rien, sinon le respect.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Valérie Dufour (général), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duchon et Christine Dumazet (traducteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondants parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Martin Fournier, Véronique Geraud, Anouk Hurburt, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE, Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Dominique Larivière. (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MILOSEVIC

SUITE DE LA PAGE 1

ce cas, il reviendra au juge britannique Richard May de décider s'il oblige Milosevic à comparaître.

L'incertitude devant l'attitude qu'adoptera l'ancien homme fort serbe reflète une fois de plus la méthode employée constamment par Milosevic pendant ses 13 années de pouvoir, déstabilisant ses opposants par des comportements qu'ils n'attendaient pas.

Selon M^r Tomanovic, Milosevic refuse toujours de reconnaître le TPI, instrument pour lui «mécanisme de génocide contre le peuple serbe». «Il est fier de ce qu'il a fait dans la défense de son pays et de son peuple. Il ne va pas désigner d'avocat. M. Milosevic considère qu'il a été kidnappé et fera lui-même un discours de main», a ajouté M^r Tomanovic.

M. Milosevic, 59 ans, comparaitra donc seul aujourd'hui à 10h, heure locale, devant la troisième Chambre du tribunal, sauf dans l'hypothèse où il refuserait de quitter sa prison, une situation inédite pour le TPI.

Cette audience publique, fortement médiatisée, doit revêtir un caractère historique. C'est en effet la première fois qu'un ex-chef d'Etat comparait devant la justice internationale.

Le scénario de cette «comparution initiale», qui est généralement assez brève, est en principe bien huilé.

Le greffier lit au prévenu l'intégralité de son acte d'accusation. Si le prévenu le connaît déjà, il lui lit uniquement les principaux chefs d'accusation qui pèsent contre lui: dans le cas de M. Milosevic, crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour son rôle lors du conflit du Kosovo en 1999.

Le juge pose ensuite quelques questions à l'accusé. Il l'interroge sur ses conditions de détention, s'assure qu'il comprend bien ce qu'on lui dit et lui demande enfin s'il a l'intention de plaider coupable ou non.

Comme il apparaît impensable que M. Milosevic plaide coupable, deux options s'offrent à lui: plaider non coupable ou refuser de répondre.

Dans ce dernier cas, il lui reste encore trente jours pour donner sa réponse.

Si, au terme de cette période, il n'a toujours pas fait connaître sa réponse, le tribunal prend acte d'un plaideur de non-culpabilité. Et la procédure suit son cours.

Une déclaration générale de l'accusé sur la compétence du tribunal n'est pas envisagée au TPI.

«Dans tous les cas, il n'y aura pas [aujourd'hui] de débat sur des questions comme la légitimité du tribunal. C'est exclu», assure le porte-parole du tribunal Christian Chartier.

Si M. Milosevic veut contester cette légitimité, il devra le faire par une motion écrite dans le cadre des «exceptions préjudiciaires» prévues par le règlement du Tribunal (article 72). Et, là encore, la procédure suivra son cours.

Le juge britannique Richard May, qui préside la troisième chambre, a la réputation d'un juge chevronné, tranchant et peu disposé à se laisser déborder.

Exceptionnellement, le procureur Carla Del Ponte représentera personnellement l'accusation lors de la comparution initiale avant de déléguer ensuite la charge de l'accusation à l'un de ses adjoints.

Certaines questions de protocole pourraient réserver des surprises: M. Milosevic se lèvera-t-il, comme le reste de l'assistance, lorsque son juge britannique entrera dans la salle d'audience? Pour contourner cet épineux problème, les juges pourraient faire une petite entorse à l'usage et s'installer dans la salle avant de faire entrer l'accusé, indique-t-on au TPI.

Carpe diem

Comment devient-on «spécialiste»? Il faut s'intéresser à quelque chose qui n'a jamais intéressé personne, la difficulté n'étant pas de dénicher de telles choses mais de faire en sorte, ensuite, qu'elles intéressent quelqu'un.

Yvon Corbeil, philosophe

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Contrat de vente 4001291. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

de se transformer en «véritable catastrophe» lors de la prochaine saison des déménagements en juillet prochain.

En tout, à la grande loterie du logement, près de 420 foyers montréalais ont cette année tiré le mauvais numéro se retrouvant le 30 juin à minuit sans nouvelle adresse, sur le trottoir, autour de leurs boîtes et de leurs meubles. Avec un taux d'occupation de logements d'à peine 1,4 % à Montréal, la vitalité économique, la pénurie de logements à loyer modique, mais aussi les récentes transformations d'immeubles locatifs en copropriétés ou en cottages dans les quartiers branchés de la métropole, la crise était d'ailleurs prévisible, selon le FRAPRU.

«La crise? Quelle crise? se questionnait hier Norman Daoust, directeur de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Il n'y en a pas. La situation est totalement maîtrisée.» A preuve, selon lui, le travail acharné des 50 fonctionnaires municipaux qui, depuis le 29 juin dernier, sous la houlette de l'Office, tentent de venir en aide à ces familles cherchant désespérément un toit. A 16 heures hier, ils avaient à leur actif le «sauvetage» de 131 de ces «sinistrés» qui, après plusieurs jours de stress, ont eu la chance d'emménager enfin dans un nouveau logement. 170 appartements disponibles restaient encore à trouver pour les exclus du déménagement restants. Par ailleurs, 51 foyers, incapables de trouver refuge, en attendant, chez des amis ou dans leur famille, ont encore été hébergés au YMCA ou dans l'une des chambres d'hôtels réquisitionnées pour l'occasion par l'administration municipale.

«Je suis conscient que se retrouver à la fin de son bail

sans nouvelle adresse n'a rien de très agréable, explique M. Daoust. Mais d'ici à la fin de cette semaine, tout devrait être rentré dans l'ordre.»

Pierrette Blais, ex-résidente, par la force des choses, du quartier Saint-Henri à Montréal, l'espère bien. Vivant actuellement avec son mari, Michel, chez sa belle-sœur — ses enfants de 18 et 13 ans ayant été placés chez sa mère — elle n'a toujours pas trouvé les moyens de se reloger. «La Ville nous a fait quelques offres, explique-t-elle. Mais il s'agissait de 3^e dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. On a refusé. On ne peut tout de même pas s'engager à passer un an à quatre dans un espace aussi restreint. Alors on attend.»

Comme plusieurs autres ménages, 56 au total, les meubles et effets personnels de la famille Blais ont été entreposés gratuitement par les employés municipaux dans deux hangars appartenant à la ville. En attendant qu'ils trouvent un nouveau logement. «On n'avait pas le choix, poursuit Mme Blais. Mais, dans l'agitation, on craint que plusieurs de nos meubles n'aient été malmenés. Ce serait dommage. On n'a pas des choses qui ont de la valeur mais on y tient pareil.»

Dans l'ensemble, le FRAPRU est satisfait des mesures prises par la Ville pour colmater les brèches. Une Ville de Montréal vivant d'ailleurs à l'heure de la fusion municipale qui n'a pas hésité à venir en aide aux personnes d'autres municipalités de l'île confrontées à la pénurie de logements. Louise Vigneault de Pierrefonds est l'une d'elles. Avec quatre enfants, dont un en devenir, elle cherche un nouvel appartement depuis mars dernier. En vain. «J'ai demandé de l'aide à la mairie de Pierrefonds, explique-t-elle. Mais je n'y ai pas trouvé d'oreille attentive.» Son sort est désormais entre les mains d'un propriétaire n'ayant rien contre les familles nombreuses — «ils sont

rare», commente la jeune femme — comme entrées celles de l'Office municipal d'habitation de Montréal qui s'est engagé à lui trouver un nouveau toit.

Une belle solidarité, selon François Saillant du FRAPRU, mais qui ne doit pas faire oublier pour autant les véritables raisons de cette crise ni ses effets désastreux à court ou moyen terme sur la vie de plusieurs foyers. «C'est une réalité. Plusieurs centaines de ménages ne se sont pas retrouvés à la rue cette année, explique-t-il. Mais à quel prix? Ils ont accepté pour cela des loyers beaucoup trop élevés pour eux. J'en connais un qui est parti de Côte-des-Neiges pour vivre aujourd'hui dans un logement à Lachine loué 1200 \$ par mois. Ça ne fait que retarder l'inévitable de quelques mois. Tôt ou tard, l'incapacité à faire face à cette obligation financière va mettre cette famille à la rue. Et il n'y aura toujours pas de logements sociaux pour elle!»

Car là est la solution pour le FRAPRU: les logements à loyer modique. «Depuis huit ans le gouvernement fédéral a cessé de financer ce type d'habitations», dénonce M. Saillant. C'est lui qui est responsable de cette crise. Actuellement, Montréal compte avec ses HLM et ses coopératives d'habitation près de 30 000 logements destinés aux personnes à faible revenu. «Il faut en ajouter environ 3000 par année, rien qu'à Montréal, poursuit-il. 8000 à l'échelle du Québec pour répondre aux besoins en logements des moins bien nantis.»

«Ça fait des années qu'on le demande aux deux parties de gouvernement, lance-t-il. Ça fait des années aussi qu'ils nous font part de leurs bonnes intentions pour résoudre le problème. Sans résultat tangible. Espérons au moins que cette crise servira à quelque chose et qu'elle alimentera rapidement leur réflexion sur le sujet.»

TOURISTES

La ministre de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Margaret Becket a donc annoncé, sans nul doute avec soulagement, que: «À l'arrivée des vacances d'été, une très grande partie de la campagne sera bel et bien ouverte.»

L'Agence du monde rural (la «CountrySide Agency») estime que 64 % des sentiers sont à présent ouverts dans tout le pays.

Ce qui signifie, par contraste, que 36 % des chemins sont toujours fermés et que le touriste qui désire se rendre en Grande-Bretagne doit rester prudent. Certes, pour celui ou celle qui vise Londres ou Édimbourg et veut profiter des multiples expositions, musées ou boîtes de nuits de ces grandes villes, cela importe peu. Mais celui qui veut visiter les parcs nationaux et la campagne anglaise risque de rencontrer certaines restrictions.

Selon le porte-parole de l'Agence britannique du tourisme, rien n'est interdit a priori tant que l'on ne rencontre pas le panneau ou la clôture fatidique: «Il y a des panneaux à l'entrée des sentiers fermés et il suffit de ne pas s'aventurer au-delà.» Les chemins restent fermés à trois kilomètres à la ronde autour des zones infectées.

Certaines régions sont plus touchées que d'autres, tel le nord du Yorkshire, dans le nord-est de l'Angleterre, où a été recensée une recrudescence de cas ces derniers jours. La Cumbria, qui a le triste record d'avoir abrité le plus grand nombre d'animaux at-

teints de la fièvre aphteuse depuis le début de l'épidémie en février dernier, reste également une zone sensible. Au contraire, l'Écosse, en particulier le nord du pays, est quasiment complètement ouverte aux touristes, tandis que l'Irlande du Nord n'a connu que 25 cas d'animaux malades.

Certes, la maladie n'est pas dangereuse pour l'être humain et il suffit de se tenir hors des zones contaminées pour aider à contenir les zones infectées. Mais un conseil au touriste qui se sentirait en veine de braver les interdictions: cela peut lui coûter la coquette somme de près de 15 000 dollars canadiens. Et qu'il ne s'attende pas à la mansuétude des agriculteurs: abattus par la crise qui sévit sur le pays depuis le mois de février, ils ne seront pas tendres avec quiconque prendra le risque de propager la maladie.

Car, si le nombre de cas est en baisse, la maladie rôde toujours et le massacre d'animaux continue. Au 28 juin, près de 1800 cas avaient été recensés depuis le début de l'épidémie. 4,5 millions d'animaux, soit près de 10 % du cheptel animal, ont été abattus, pour limiter la propagation de la maladie.

La ministre, Margaret Beckett, l'a reconnu devant les parlementaires britanniques: «L'éradication de la maladie ne se fera pas dans les prochains jours ou semaines.» Le meilleur moyen de planifier ses vacances en Grande-Bretagne reste donc de s'adresser aux offices de tourisme locaux avant de choisir la région où se rendre.

BIA

SUITE DE LA PAGE 1

en bas dans l'œsophage? Over my dead body, pour dire ça dans la langue du conquérant.

Et puis je suis là pour Bia. Ou, plus précisément, pour me trouver en cette fin de juin au point le plus éloigné de la tournée québécoise de la chanteuse brésilienne, chérie de l'étiquette Saravah de Pierre Barouh. À l'irrésistible et impérieuse suggestion des gens du ROSEQ. «Faut que tu viives ça au moins une fois», m'avait-on intimé. C'était il y a plus d'un an, au printemps 2000. Pour la première fois en presque vingt ans d'activité, le Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec dévoilait à Montréal sa programmation: tout un tas d'artistes de chanson que l'on envoie chaque été se faire voir et entendre sur la Côte-Nord, en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Une vie de chroniqueur de variétés au Québec ne valait pas tripette sans ce périple-là au compteur, me signifiait-on.

Me voilà donc en pleine taïga avec un i tréma, assistant à L'Échourie au magnifique et chaleureux spectacle de Bia avec un i tréma, première étape d'une tournée ad hoc de chroniqueur itinérant qui, d'ici deux semaines, aura transité par Petite-Vallée et son Festival en chanson, L'Anse-à-Beaufils et le spectacle du groupe Mes Aïeux au Théâtre de la Vieille Usine, Carleton et la répétition de la comédie musicale de Gary Boudreault au Théâtre La Molière, pour aboutir à Saint-Fabien, juste à temps pour le passage de Nancy Dumais au Vieux-théâtre. À l'odomètre: 3500 kilomètres et des poussières. C'est-à-dire un peu moins que les 4700 kilomètres inscrits au carnet de bal de Bia (onze spectacles prévus du 26 juin au 10 août, sans compter les festivals). De quoi avoir un peu de tremolo dans l'i tréma. Pour ne pas dire de la broue dans le toupet.

Des milliers de kilomètres

3500. 4700. Autant de chiffres vides, jusqu'à ce qu'on ait avalé l'asphalte entre chaque kilomètre. C'était ça, l'expérience à laquelle le ROSEQ souhaitait soumettre le chroniqueur habitué à naviguer, marin d'eau douce (de mare stagnante, oui!), entre le Spectrum et le Saint-Denis. Que les fesses sachent. Que les yeux voient. Que le corps mesure. Que le spectacle se mérite. Comprendre jusque dans les replis d'une chemise fripée que Bia en spectacle à L'Échourie de Natashquan n'est pas qu'une étape de tournée. C'est tout ce qu'il a fallu de temps et d'énergie à Bia, ses trois musiciens, son sonorisateur, pour être là en même temps que les spectateurs.

«La tournée, c'est comme une vie de trucker, sauf qu'à la fin de la journée, tu vas pas voir un show pour te détendre, c'est toi qui le donnes», dit Marie-Claire Séguin. C'est exactement ça. M'avoir demandé d'écrire un texte après avoir roulé de Port-Cartier à Natashquan, ayant roulé la veille de Tadoussac à Port-Cartier, et l'avant-veille de Montréal à Tadoussac? J'aurais pas pu. Bia, qui a chanté depuis décembre au Japon, en Turquie et en Europe, vient de se farcir la même distance et livrer la marchandise à Baie-Comeau, Port-Cartier et Natashquan en trois mêmes soirs. En toute fraîcheur.

Passion, vocation, missionnariat, choisissez. Il y a

dans le radieux sourire de Bia ce soir à Natashquan le vrai miracle de la chanson qui se chante dans une salle devant des gens. Le spectacle a lieu, en dehors de toutes contingences. Il n'y a pas les cinq heures de route, ni les ajustements difficiles de la sona dans la quasi-grange à flanc de mer où s'échoue L'Échourie. Bia n'est plus la Bia vannée entraperçue en fin d'après-midi, tousotant un début de rhume. C'est le Brésil tout entier qui est à Natashquan et il fait aussi chaud à L'Échourie que forcément frisquet sur la plage. Extraordinaire contraste qui justifie entièrement l'effort consenti à franchir la distance. A la première note de la première bossa, à l'ouverture des portes sur le coucher de soleil à l'entracte, même récompense: c'est beau en dedans, c'est beau au dehors. Les gens n'obtiennent pas un spectacle de Bia fatiguée, mais le spectacle qu'offre Bia en toutes circonstances. Avec les mêmes rythmes afro-brésiliens, cette même voix qui caresse dans les aigus et pétrit dans les basses, cette pareille simplicité d'approche qui abolit la distance de la langue. C'est Bia telle que Montréal l'aura à la fin du Festival de jazz. Avec Natashquan en plus. Imaginez.

Un vrai contrat social

Imaginez Lilson Di Kinara l'an dernier au même endroit, en août. Le spectacle avait fini dehors, les Montagnais avaient appliqué au bruit des percussions et rejoint la fête. Il y a des spectacles à L'Échourie depuis 1992, cinq ans avant que la 138 ne relie enfin Natashquan à Havre Saint-Pierre: l'avion apportait les artistes. Je l'ignorais comme un Montréalais repu: la faim de chanson, au pays de Gilles Vigneault, est criante. Et pas seulement là. La présence de Bia à Natashquan, à Port-Cartier, à Baie-Comeau, puis tout le tour de la Gaspésie, participe de la nécessité d'un véritable contrat social entre l'artiste et le public, où qu'il se trouve. Si les chanteurs ne font pas le voyage, si les diffuseurs locaux ne parviennent pas à les attirer, le drame de ces régions devient tragédie: non seulement la jeunesse vide les lieux, mais l'âme se tarit. Sur ces routes tapissées d'affiches qui relaient des numéros d'urgence aux suicidaires et aux époux violents, la soupe culturelle tient de la survie.

À Port-Cartier, c'était patent à hurler. Aussi patent que le courage de ses habitants. J'ai cherché une heure durant le centre de Port-Cartier pour comprendre qu'il n'y en a pas, que Port-Cartier se résume à deux banlieues qui cernent un parc et une route qui aboutit, soit au pénitencier fédéral, soit à la mine. Oasis au milieu du parc, il y a le café-théâtre Graffiti, membre du ROSEQ, qui reçoit cet été son lot d'artistes. La petite salle était comble pour Bia. Eric West, le bassiste québécois (de Marie-Jo Thériault) qui accompagne la chanteuse brésilienne, n'en revenait pas: des gens connaissaient par cœur les chansons de Bia. On a épuisé les deux boîtes de cinquante disques apportés pour l'occasion: il a fallu en commander pour Natashquan. Ce qui n'est pas si étonnant. Au radieux sourire d'une chanteuse, il est normal que d'autres sourires répondent. Partout.

Sylvain Cormier est l'invité du ROSEQ, des Associations touristiques régionales et du ministère du Tourisme.

RAVE

SUITE DE LA PAGE 1

des raves organisées en catimini dans des hangars désaffectés, à l'écart des considérations basement pécuniaires, pour le simple plaisir de la fête.

Phénomène culturel, les raves sont aujourd'hui devenues des «événements commerciaux de masse», avoue M. Cordeiro. Le marché est même juteux et les Productions 514 en contrôle près de 80 %, avec ses six soirées (Cream, Celebration, Connected, Swirl, Oasis et Freaky). Une position de «leader» que le jeune président espère conserver encore longtemps. Interventions policières ou non.

Ses intentions sont claires. Sa stratégie aussi. Et désormais, c'est par l'entremise de relations publiques Pyramide et du conseiller en image Pierre Desjardins — par ailleurs responsable des relations publiques du candidat à la mairie de Montréal Gérald Tremblay — qu'il espère organiser la riposte.

Son objectif? Changer l'image des raves pour en faire «un univers politiquement correct», explique-t-il. Même si, avoue l'organisateur du Swirl, «l'alcool au volant fait finalement davantage de morts sur les routes du Québec que la consommation d'ecstasy lors de ces soirées!».

L'heure est désormais à la collaboration. «La police veut enrayer le trafic de drogue», poursuit-il. Comme producteur de spectacles nous allons travailler étroitement avec eux pour les y aider. Même si cela risque de dénaturer un mouvement défendant historiquement des valeurs purement festives et cultivant du même coup le concept de liberté.

Les amateurs du genre devront donc s'y faire. Car désormais raver ramera avec présence policière. Présence à l'entrée de ces grands rassemblements où des fouilles systématiques seront effectuées sur l'ensemble des participants. Présence également à l'intérieur où les forces de l'ordre, déguisées en ravers, tenteront de déstabiliser les éventuels revendeurs. Le tout aux frais de la clientèle; la facture de ces opérations policières étant en effet transmise par le SP-CUM aux organisateurs de l'événement.

Le mal est nécessaire, selon Ricardo Cordeiro. Une opinion loin d'être partagée par tous. Surtout pas par les plus petits promoteurs de spectacles raves qui tentent de préserver, tant bien que mal, le caractère informel et «underground» de ces rassemblements d'amateurs de musique techno. «C'est la fin d'une époque. Après avoir été récupérées par la société de consommation, les raves sont aujourd'hui placées entre les mains des autorités policières. Comme si chaque raver était un trafiquant de drogue en puissance...» déplore Mathieu Grondin de l'Association pour la libération du techno, un regroupement — informel — de ravers souhaitant «offrir une solution de rechange à la culture commerciale dans laquelle les raves sont tombées».

Ses craintes sont nombreuses. Les exigences des forces de l'ordre coûtent en effet très chères. 30 000 \$ environ seront versés par les Productions 514 au SP-CUM lors de la tenue de la rave Oasis qui se tiendra le 21 juillet prochain au Centre Molson à Montréal. Une dépense impossible à assumer pour un petit producteur de rave qui devra alors choisir la voie de l'illégalité pour tenir une de ces fêtes de 14 heures sur fond de musique techno ou, pour éviter les désagréments d'une poursuite, s'abstenir.